



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHALB DE BLIDA

INSTITUT D'ARCHITECTURE & D'URBANISME
ATELIER : PATRIMOINE-MOUVEMENT-CONTINUITÉ



PROJET DE FIN D'ÉTUDES

**Contribution au tourisme national et familial et de loisirs
Projet d'Aquaparc à Ain-Hammadi, Chlef**

Soutenu le Dimanche 29/11/2015 devant les jurés :

Haine Nassim, président.

Chaouche Rahmane, membre.

Tarzali Mourad, membre.

Présenté par :
CHERIR Mohamed
HAMEL Mohamed

Sous la responsabilité de:

A. DAHMEN

Novembre 2015

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

nous certifie sur notre honneur que ce mémoire de projet de fin d'études est notre œuvre personnelle, que toutes les informations et illustrations qu'il contient, s'ils ne sont pas notre propre travail, ont été dûment identifiés et référencés, et que ce travail n'a jamais fait l'objet d'une quelque autre soutenance auparavant, et que cette déclaration sur l'honneur engage notre probité et notre crédibilité.

BLIDA LE 22/11/2015

Cherier Mohamed

Hamel Mohamed

DEDICACE

Je dédie ce travail

A mes chers parents, sources de tendresse, de noblesse et d'affection
A tous mes amies et amis qui me sont chers, a tout ceux que j'aime et qui m'aiment.

Qu'ils trouvent ici l'expression de mes sentiments les plus dévoués et mes vœux les plus sincères

Que dieu le tout puissant vous préserve tous et vous procure sagesse et bonheur

HAMEL MOHAMED

Je dédie se travail :

A tous les nombres de ma famille pour leurs sacrifices, leurs encouragement, et pour leur soutien matériel et moral tout au long de ma formation

A mes amis qui n'ont cessés de m'aider et de me conseiller pour accomplir mon rapport.

A tous les nombres du fiduciaire qui ont fait tous efforts pour m'aider à travailler dans des bonnes conditions.

Et enfin a tous ceux qui m'ont aidé de prêt ou de loin.

CHERIER MOHAMED

Remerciements

On dit souvent que le trajet est aussi important que la destination. Les cinq années de maîtrise nous ont permis de bien comprendre la signification de cette phrase toute simple.

Ce parcours, en effet, ne s'est pas réalisé sans défis et sans soulever de nombreuses questions pour lesquelles les réponses nécessitent de longues heures de travail.

Avant tous nous remercions le bon DIEU qui nous a donné la force, la volonté, et le courage de mener à bien et terminer ce modeste travail.

Nous exprimons notre profond respect et reconnaissance à notre promoteur Mr dahmen .A dont la générosité et la disponibilité, Leurs conseils, leurs orientations ainsi que leur soutien moral et scientifique nous ont permis de mener à terme ce projet.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de lo
à la réalisation de ce modeste travail

. RESUMEE

Ce travail de fin d'études s'intéresse au tourisme national et familial et de loisirs. Ce type de tourisme n'a pas reçu une grande attention en Algérie. Nous avons voulu que notre réflexion soit une contribution à la promotion d'un service touristique orienté envers la demande familiale tout en assurant la viabilité économique du projet, son respect de l'environnement, sa proximité, et sa pérennité durant les différentes saisons.

C'est dans cette optique que nous considérons qu'un projet de ce type puce réussir, pour cela nous avons choisi le thème du service touristique de proximité en rapport avec l'eau, en l'occurrence, un projet d'Aquaparc.

Nous avons choisi le site de la zone d'expansion et sites touristique (ZEST) de Ain Hammadi dans la wilaya de chlef, cela est d'autant plus motivé par le faite que le programme de cette ZEST comprend le projet d'un Aquaparc, nous avons voulu que l'Aquaparc soit un espace assez convivial et familial pour lui assurer une attraction suffisante et continue durant l'année.

L'analyse du contexte du projet : ZEST et environnement immédiat, nos a permis de vérifier la validité du choix d'implantation proposé par le plan d'aménagement de la ZEST, l'assiette proposé est un rectangle allongé qui se situe sur la limite sud de la ZEST qui longe la RN 11, et entre deux points névralgique du plan de circulation mécanique et piétonne, nous avons donc conçu notre projet come une succession de séquences, ou d'ambiances.

A partir d'un espace extérieur de réception (place, entré) le projet est entamé depuis un grand hall de distribution qui prolonge la place à l'intérieur, le hall fait interface entre les différents services et activités qu'il dessert, et les circuits très normalisés de circulation à l'intérieur de l'Aquaparc, cette mène circulation permet de passer par un hall moins important vers la partie découverte du projet (les jeux en plein air).

Nous avons insisté sur l'aspect unitaire de la forme, l'organisation ouvert (open space) la visibilité des activités intérieur/extérieur depuis l'environnement immédiat du projet, nous avons veillé a ce que les espaces extérieurs soit assez visibles tout en leur assurant une relative intimité par l'usage du couvert végétal et les jeux des niveaux entre espace de circulation piétonne et espaces de jeux.

Nous avons voulu que la structure porteuse traduise les idées de base du projet : unité, ouverture, accueil, vue dégagé (panoramique), rapport intérieur/extérieur. Nous avons estimé plus convenable une structure métallique en nappe tridimensionnel assurant la générosité de l'espace (taille, lumière), la fluidité de l'aménagement (open space) et la transparence dans la relation entre l'intérieur et l'extérieur.

TABLE DES MATIERES

ENGAGEMENT	2
DEDICACE	3
RESUMEE	4
AVANT PROPOS	5
PRESENTATION DE L'OPTION PMC	6
1 _ INTRODUCTION	15
1 . 1 _ Le thème	15
1 . 2 _ Le projet	15
1 . 3 _ Le site	16
1 . 4 Problématique	17
1 . 5 _ organigramme des actions	18
2 _ TOURISME EN ALGERIE	19
2 . 1 _ Histoire du tourisme en Algérie	19
2 . 2 _ L'état actuel du tourisme en Algérie	20
2 . 3 _ Les atouts des tourisms en Algérie	20
2 . 4 _ les faiblesses du tourisme en Algérie	21
2 . 5 _ les prévisions de tourisme	21
2 . 5 .1 _ la nouvelle politique touristique en Algérie	21
3 _ LA SIGNIFICATION DES ZEST ET DE TOURISME NATIONAL ET FAMILIAL ET DE LOISIRS :	22
.....	
3 . 1 _ zone d'expansion et sites touristiques	22
3 . 2 _ Le tourisme national et familial et de loisir	22
3 . 3 _ conclusion	22
4 _ ANALYSE DE SITE	23
4 . 1 _ Situation et limites du site d'intervention	23
4 . 2 _ Le contenu existant dans le site	23
4 . 3 _ La morphologie du terrain	23
4 . 4 _ L'environnement	23
4 . 5 _ hauteur de bati	24
4 . 6 _ activités existantes	24
4 . 7 _ accésibilité	25
4 . 8 _ la circulation	25
4 . 9 _ le climat	25
4 . 10 _ conclusion	25
5_ Cadre juridique	26
5.1 conclusion	27

6 _ ANALYSE DU PAT DE ZEST AIN HAMMADI	28
6.1 _ LE PAT DE LA ZEST AIN HAMMADI	28
6.1.1 _ Principes d'aménagement	28
6.2 _ D'une zone de loisir et d'activité	30
6.3 _ Zone d'ébergement	30
6.4 _ Parc Natural et de détente et sécurit vtt	30
7 _ ANALYSE D'EXEMPLE (ANALYSE DE PROGRAMME)	33
7.1 _ Centre aquatique de Vendôme	33
7.1.1 _ Présentation de la communauté de Vendôme	33
7.2 _ L'analyse	34
7.2.1 _ Un environnement sain	34
7.2.2 _ les activités pérennes	34
7.2.3 _ la convivialité.....	35
7.2.4 _ programme du centre aquatique	35
7.2.5 _ conclusinon.....	37
8 _ LE ROGRAMME	39
8.1 _ Prescriptions des espaces	39
8.1.1 _ Hall d'accueil	39
8.1.2 _ Les vestiaires	40
8.1.3 _ L'espace aquatique couvert	40
8.1.4 _ L'administration	40
8.1.5 _ Locaux techniques	40
9 _ L'esquisse préliminaire du projet	41
10 _ RESSOURCEMENT	42
10.1 _ le site de ressourcement	42
10.1.1 _ Situation	42
10.1.2 _ aperçue historique	43
10.2 _ Mode de ressourcement	44
10.2.1 _ Elaboration formelle	44
10.2.1.1 _ la forme de la parcelle	44
10.2.1.2 _ Forme principale	46
10.2.1.2.1 _ l'octogone	46
10.2.1.2.2 _ Les rectangles	47
10.2.1.2.3 _ trois triangles isocèle	47
10.2.1.2.4 _ Les cercles	48
10.2.2 _ Analyse de la volumétrie	48
10.2.3 _ Traitement du façade et composition des ouvertures	50
10.2.3.1 _ Typologie et traitement	50
10.2.3.2 _ Effets horizontale et vertical	51
10.2.3.3 _ Les éléments architectoniques	51

10 . 2 . 4_ La décoration	54
10 . 2 . 5_ Les éléments de référence	56
10 . 3_ Les éléments retenus	57
11 _ ANALYSE D'EXEMPLE.....	58
11 . 1_Conclusion	58
12 _ Le PROJET	60
12 . 1 _ Genèse de la forme	60
12 . 1 . 1 _ Sur plan	60
12 . 1 . 2 _ volumétrie	61
12 . 2 _ Analyse du plan	61
12 . 2 . 1 _ pose des fonctions mères	61
12 . 3 _ Partie structure +toiture et les matériaux	65
12 . 3 . 1 _ la structure tridimensionnel	67
12 . 3 . 1 . 1 _ constituant de la structure	68
12 . 3 . 2 _ L'ETFE	68
12 . 4_confort visuel	69
12 . 4 . 1_ C'est Quoi La lumière	69
12 . 4 . 2_ Le confort visuel et ses paramètres.....	70
12 . 4 . 3_ la distribution lumineuse	70
12 . 4 . 4_ Le confort visuel peut être interprété suivant différents critères	70
12 . 4 . 5_ Solutions Proposées pour notre projet	71
12 . 5 _ détail d'aménagement	72
13 _ Conclusion	74
14 _ Les annexes	77

تقديم
" كية، استمرارية "



يعتبر التراث مرجعاً أساسياً في ثقافة الشعوب، ومورداً لا ينضب لأي مجتمع يتوق إلى مرجعيته التاريخية والثقافية والقيمية، ويتلمس معالمه التي يهندي بها في بيئة محلية ودولية دائمة التغير والتطور. بعد عشرية من الاستقلال، وبالتحديد في سنة 1973، أصدرت الجزائر قانوناً يحمي حقوق المؤلف والحقوق المجاورة. وهو إطارٌ تشريعيٌ يضبط إبداعات العقل في إطار الاتفاقية الدولية لحقوق المؤلف المعروفة اختصاراً باتفاقية 1971 الدولية. وحسبما جاء في مادته الأولى كذلك، شكل هذا القانون إطاراً لحماية التراث الثقافي التقليدي تحت التسمية الشائعة آنذاك والمعروفة بـ: "الفلكلور" الذي عرفه العلماء الإنكليز بعلم الشعوب. بذلك كان هذا القانون أولى الأدوات القانونية لإعادة الاعتبار لتراث المجتمع الجزائري الذي طالما عانى من ويلات أكثر أنواع الاستعمار وحشية، تلك الولايات التي نالت من كيان الأمة وتاريخها وهويتها.

كانت هذه الأداة الأولى حامية للبعد الثقافي غير المادي. ذلك أن الجزائريين الذين لم يتمكنوا من تشييد معالم مادية أو معمارية خلال فترة الاستعمار، أرادوا أن يعززوا كيانهم كأمة من خلال التراث غير المادي. والغريب أنه قبل سنة من ذلك، تم اعتماد الاتفاقية الدولية للتراث الثقافي والطبيعي (في 1972) من قبل منظمة اليونسكو التي أطلقت بعد ذلك بقليل عملية طويلة المدى لصياغة أداة قانونية أخرى تعنى بحماية التراث الثقافي غير المادي. وهو المسار الذي استغرق ثلاثين سنة، وانتهى يوم 17 أكتوبر 2003 بالمصادقة التاريخية على الاتفاقية الدولية لحماية التراث الثقافي غير المادي.

إذن، بدأت الجزائر المستقلة تستمد مرجعيتها من خلال تراثها غير المادي. قبل ذلك بأكثر من عشرين سنة، وجدت اليابان ضالتها في تراثها الثقافي بعدما عانت في الحرب العالمية الثانية، لا سيما الكارتان النوويتان بهيروشيما وناغازاكي. لقد سنت اليابان قانون التراث الثقافي عام 1950، فكان أولى أدوات الحماية للتراث الثقافي في أبعاده المادية وغير المادية والفلكلورية.

وتجدر الإشارة إلى أن القانون الجزائري 98-04 المتعلق بحماية التراث الثقافي جاء سنة 1998، بعد أمرية 1967 المتعلقة بالحفريات والتراث الأثري، ليعمم الصرح القانوني للحماية على مختلف الأصعدة التراثية وعلى كامل التراب الوطني. وقد صدر القانون قبل الاتفاقية الدولية لحماية التراث الثقافي غير المادي بخمس سنين. إلا أن الملاحظة الأهم هي أن هذا القانون جاء، على غرار التجربة اليابانية، عقب الأزمة السياسية والأمنية التي هزت كيان الدولة الجزائرية في تسعينيات القرن الماضي.

تندرج ورشة العمارة للسنة الخامسة بعنوان: " التراث، الحركية، الاستمرارية " ضمن الخلفية التاريخية للجزائر ومسار الأحداث الذي لا يزال قيد التبلور. ونظراً لكون دلالات التراث تتحدّد أساساً من خلال العلاقة التي تربطنا بالماضي، فإننا نستمد أسس هذه الورشة من هذا الإطار النظري. فما هي حينئذ الحجاج والمعايير التي تؤسس لهذا البناء المفهومي الثلاثي: تراث، حركية، استمرارية؟

أما التراث

يشكل التراث الثقافي، وبصورة أدق التراث المعماري، ملاذا مهما للمجتمعات المبتلاة في مقوماتها الأساسية وتلك الساعية إلى إعادة بناء توازنها بين ثنائية التجذر في التاريخ والذاكرة، وحتمية بناء المستقبل. من ناحية أخرى، فإن هذا التجذر الذي يمثل أساس الهوية المشتركة (التراث)، يشكل مصدر إلهام (المرجعية) لدعم الانتماء للمجموعة الوطنية، وتشبيد المصير المشترك. كل ذلك من أجل تحقيق التجانس المستدام والتفاعلات الضرورية لاستيعاب الحاضر وإعداد المستقبل.

وأما الحركية

يجدرُ التذكير أن التراث ليس غاية في حد ذاته. ذلك أن فهمنا للتراث يتحدد من خلال العلاقة التي نربطها مع تركة الأجيال التي سبقتنا. وهكذا يتشكل التراث على ضوء الظروف التاريخية والمنظومة الاجتماعية والسياسية. وأيا كان الحكم القيمي الذي ستم على أساسه المقاربة التعريفية، يبقى التراث كنتاج للمحددات التي تُصيغ بها العلاقة التي تربطنا بماضينا.

لذلك لا يمكن للتراث أن يبقى جامدا بالنظر لتطورية تصوراتنا، ولا أن يتحول إلى غاية في حد ذاته. وإلا تحول حينئذ إلى مجرد متاع مادي، أو شكل من أشكال المعتقدات الجامدة، أو صار مفهوما دوغمائيا يصرف الأذهان إلى الماضي في ذهول عن متطلبات الحاضر والمستقبل. وسواء تعلق الأمر بهذا أو ذلك، لن نتجاوب مع الاحتياجات المتعددة والمعقدة للحاضر، ولا تطوعات وآمال المستقبل. ففكرة التراث من أجل التراث ستؤول في النهاية إلى بهوت المعاني وتماهي المحتوى الذي يقدمه التراث للحاضر والمستقبل. بل يجب أن يكون هذا الميراث العظيم خادماً للحاضر وفق الأشكال التي تقدر مدى إفادته للمجتمع.

عن الاستمرارية

يقع الإنتاج المعماري في قلب هذا النقاش ضمن الشأن المجتمعي ككل. في هذا الصدد، تكمن القضية الأساسية التي تتعلق بنوعية الإنتاج المعماري الحاضر في الزخم الراهن للخيارات الثقافية والفكرية. فكل تراجع في معالم العمارة في مجتمع ما يكون مرده في الواقع إلى ضمور قدرته على بلورة أبعاده الثقافية والتاريخية وتلك المتعلقة بهويته.

لذلك نعتقد أن معالجة الضمور في الإنتاج المعماري يمر حتما عبر بناء جسور الاستمرارية مع ميراث الأجيال الماضية. ونرى أن هذه الاستمرارية تتشكل من خلال أنماط الاستلهام الدائم من التراث لفائدة الإنتاج المعماري الذي يبقى مسارا لا متناهيا للأبداع. وهكذا يكون الاستلهام من أجل العمارة كغاية، وليس عمارة من أجل التراث. فهذا الأخير هو العنصر الخادم والعمارة هي العنصر المخدوم.

هذا التصور المتطور باستمرار يجعل الجهد الذهني التصميمي، الذي هو روح المشروع المعماري، يقوم على جملة من أنماط الاستلهام من تراثنا الثقافي بما يزر به من ثراء مادي وغير مادي. فيبقى الإنتاج المعماري بذلك هو الموضوع الرئيسي، والتراث مرجعا للإلهام لا غير. هكذا نحدد العلاقة بين الطبيعة الحركية للتطور، والاستمرارية المضبوطة بالمرجعية في إرث الماضي.

عن المشروع

تهدف هذه الورشة إلى التحكم في مسار إنضاج المشروع المعماري من خلال هذه المقاربة النظرية التي تتحدد بمرجعية التراث لا بالتراث في حد ذاته. بهذه الطريقة فإننا نحدد علاقة واضحة بين إسهام التراث ورهانات المشروع كمسار تصميمي ونتجنب بذلك احتمالات الخط والتضارب بين المعايير.

مع ذلك، لا يمكن الحسم مسبقا في منهجيات التصميم أو طبيعة المشاريع. فهي لا تتعلق بالضرورة بالترميم، أو إعادة التأهيل، أو التدخلات في الأنسجة القديمة، ولكن تتعلق أيضا، وربما بشكل أكبر، بمجالات الإنتاج المعماري الجديد كالمجمعات المعمارية، والمرافق العمومية، والعمارة في الوسط الحضري، والسكن، الخ.

أما محاور الاستلهام فتتحدد بالنظر لخيارات المشروع وفق ما يختاره الطالب في الورشة. يمكن لمحور الاستلهام أن يُعنى بالبعد البنائي من خلال منظومة البناء، أو بالبعد الفني من خلال التعبير المعماري، أو بالبعد التنظيمي من خلال التنظيم الفضائي، أو بعضاً من هذه الأبعاد مجتمعة وفق ما تقتضيه التوجهات التصميمية للمشروع. مع ذلك تبقى الأفضلية في اختيار مواقع الاستلهام لتلك المصنفة في السجل الوطني للأماكن التراثية كمرجعية معمارية مشتركة. إلا أن هذا لا يمنع من اختيار مواقع يمكن أن تبرز بمميزاتها أهمية خاصة مفيدة لطبيعة المشروع.

عن الدراسة التحليلية

سيتم إنجاز الدراسة التحليلية المتعلقة بالاستلهام من خلال دراسة موقع تراثي يتم اختياره بحسب ما تقتضيه طبيعة المشروع المعماري. ولما كان التحليل جزءاً لا يتجزأ من المسار التصميمي نفسه، وجب إنجاز الاستلهام بالمشروع ولأجل لمشروع. من جهة أخرى، لا يمكن لهذه الدراسة التحليلية على أهميتها أن ترهن حتمية اللجوء إلى دراسات تحليلية أخرى كدراسة موقع المشروع، أو دراسة البرنامج، أو دراسة الأمثلة.

عن الجدولة الزمنية

يتكون حينئذ مسار تصميم مشروع التخرج في هذه الورشة من المراحل الموالية. لكن وجي التذكير أن هذا التسلسل العام يبقى مبدئياً ولا يلغي ضرورة المراجعات المتتالية وفق مبدأ التلازم في التأثير بين هذه المراحل جميعاً:

- تعيين طبيعة المشروع (المحور النظري للتصميم، المشروع، الموقع)،
- الإشكالية التصميمية (خدمة المحور النظري بالمشروع)،
- منهجية التحليل المعتمدة من خلال المطالعة العلمية ودراسة نموذج،
- الدراسة التحليلية للموقع وبرنامج المشروع،
- البرنامج،
- مسودة المشروع،
- الاستلهام (بالنظر للإشكالية التصميمية)،
- دراسة وتحليل أمثلة للاقتباس،
- المشروع التمهيدي (التعبير بالكتابة والرسم)
- المشروع النهائي والمذكرة.

السيد عبد ريم

" . . "

PRESENTATION DE L'OPTION (PMC), PATRIMOINE, MOUVEMENT, CONTINUITE

Le patrimoine constitue un référent fondamental dans la culture d'un peuple, et un capital inépuisable de ressourcement pour toute société en quête de repères dans un environnement changeant. Après une décennie d'indépendance, en 1973, l'Algérie promulgue une loi relative au droit d'auteur et droits voisins, un cadre normatif circonscrit aux œuvres de création de l'esprit dans le cadre de la convention¹ universelle de 1971. Cette loi fut aussi, comme le précise son article premier, un instrument pour la protection du « patrimoine culturel traditionnel de l'Algérie » sous le terme consacré à l'époque de folklore (science du peuple). Cet instrument juridique constitue la première forme de réhabilitation du patrimoine d'une société algérienne longtemps meurtrie dans son âme, son histoire et son identité, par une machine coloniale des plus dévastatrices.

Cette première forme de protection visait forcément la dimension immatérielle. Les Algériens qui ne pouvaient pas ériger de monuments durant l'époque coloniale consolidaient leur existence en tant que nation à travers l'héritage immatériel. Curieusement, une année avant, la Convention internationale pour le patrimoine culturel et naturel a été adoptée en 1972 par l'UNESCO qui, une année après, lançait un long processus d'élaboration d'un instrument normatif propre à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; un processus qui aboutira trente ans après, le 17 octobre 2003, par l'adoption de la Convention internationale de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ainsi, l'Algérie indépendante a commencé à se ressourcer culturellement à travers son patrimoine immatériel. Le Japon, bien avant, retrouvait aussi son ressourcement dans son patrimoine. Après la grande guerre et les catastrophes nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki, le Japon promulgue la loi de 1950, premier instrument normatif de sauvegarde des biens culturels matériels, immatériels et folkloriques.

Il est intéressant de signaler que la loi algérienne 98-04 de 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, matériel et immatériel, est promulguée cinq ans avant la Convention internationale de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003. Cependant l'aspect le plus intéressant à signaler ici est que cette loi vient, à l'instar de l'expérience japonaise, après la grande crise des années 1990 qui a ébranlé les fondements de l'Etat algérien et perturbé la société en profondeur.

La présente option d'atelier de cinquième année architecture, intitulée : Patrimoine, Mouvement, Continuité (PMC) s'inscrit dans le substrat historique de ce contexte inhérent à l'Algérie qui se construit aujourd'hui. Le patrimoine se définissant à priori dans le rapport entretenu avec ce passé, nous prenons d'abord nos fondements dans ce contexte historique. Quels sont alors les arguments qui justifient cette composition triangulaire de concepts ?

¹ _ Il s'agit de la Convention universelle du Droit d'auteur adoptée en 1952 et révisée à Paris le 24 juillet 1971.

DU PATRIMOINE,

Le patrimoine culturel, essentiellement architectural, s'affirme désormais comme un recours de choix pour les sociétés ébranlées dans leurs fondements et en quête pour se redéfinir un nouvel équilibre entre, d'une part, l'ancrage historique et mémoriel commun et, d'autre part, la construction de l'avenir. D'un autre côté, cet ancrage qui sert de socle à l'identité commune passe inéluctablement par la revalorisation de l'héritage (patrimoine) comme source d'inspiration (référence) pour renforcer l'appartenance à la communauté nationale et appuyer l'édification d'une communauté de destin, préalable à une cohésion durable et source d'inspiration pour les synergies créatives nécessaires pour préparer l'avenir tout en assumant les attentes du présent.

DU MOUVEMENT,

Par ailleurs, le patrimoine n'est jamais une fin en soi. Il se définit dans le rapport que nous établissons avec ce que nous lèguent les générations précédentes. Ainsi, le patrimoine prend forme dans les conditions actuelles de perception et d'appréciation qui se dessinent en rapport avec les conditions historiques et l'organisation sociopolitique de la société. Quelle que soit le jugement de valeur qui sera fait quant à la manière d'appréhender le patrimoine, celui-ci restera tributaire des modes de relation que nous établissons avec notre passé.

A aucun moment le patrimoine ne doit être figé, auquel cas il deviendrait un simple objet matériel ou une forme de culte immatériel (dogme). L'un et l'autre ne sauraient servir les attentes multiples et complexes du présent et/ou préparer l'avenir. L'idée d'un patrimoine pour le patrimoine finit par estomper le sens et disqualifier le message que peut apporter le patrimoine dans la construction du présent et la préparation de l'avenir. Le grand héritage du passé devrait servir le présent dans les termes de l'appréciation considérée comme utile et pertinente pour les besoins de notre société.

DE LA CONTINUITÉ,

La production architecturale est au cœur de ce débat qui concerne la société dans son ensemble. La grande question relative à la qualité de la production architecturale d'aujourd'hui se lit à travers l'émanation des choix culturels et intellectuels du moment. La faiblesse des repères pour l'architecture d'une société n'est que le reflet de ses faiblesses à restituer les différentes dimensions culturelles, historiques et identitaires.

Contribuer à répondre à cette grande question passe à notre avis par l'établissement d'une continuité avec l'héritage du passé. Cette continuité se définit par les modes de ressourcement, à partir du patrimoine, de la production architecturale qui reste un processus continu de création. Ainsi, le ressourcement vise le patrimoine pour l'architecture en tant que finalité, et non l'architecture pour le patrimoine, celui-ci étant l'élément servant, l'architecture restant l'élément servi.

Cette conception dynamique fait appuyer l'effort intellectuel conceptuel qui fonde le projet sur un ressourcement à partir de l'héritage culturel dans ce qu'il recèle de diversité tant matérielle qu'immatérielle. L'architecture restant l'objet central d'intérêt et le patrimoine son référent de ressourcement. C'est ainsi que nous nous définissons les rapports entre la nature dynamique du mouvement (besoins du projet) et la nécessaire régulation référentielle par la continuité (par le patrimoine).

DU PROJET,

L'objectif de l'option consiste donc à maîtriser le processus synthétique du projet architectural à travers ce discours théorique qui se définit par rapport au patrimoine, et non pas par le patrimoine. De cette manière, nous établissons une relation claire entre contribution du patrimoine et enjeux de projet en évitant au mieux le mélange de genres.

Dès lors, il n'est point possible de préjuger des méthodes d'élaboration conceptuelle ou des situations de projet qui ne concernent pas nécessairement la restauration, la réhabilitation ou l'intervention dans les tissus anciens, mais restent autant, sinon plus généralement, des exemples d'intervention dans le cadre de production architecturale nouvelle : ensemble architectural, équipement urbain, architecture en milieu urbain, habitat, etc.

Les thèmes de ressourcement se déterminent donc à postériori compte tenu des choix de projet que fait l'étudiant. Le thème de ressourcement peut concerner le système constructif, le registre architectonique, l'organisation spatiale ou ces aspects réunis selon le cas et en rapport avec les orientations conceptuelles. La préférence des sites de ressourcement est portée d'abord sur les biens classés du registre national. Elle reste toutefois ouverte aux sites pouvant dénoter un intérêt manifeste pour la situation de projet.

DE L'ANALYSE,

L'analyse de ressourcement se fera à travers l'étude d'un bien patrimonial choisi en pertinence par rapport à la situation de projet et au thème du processus conceptuel. L'analyse étant une séquence indissociable du processus du projet, nous dirons que le ressourcement doit être aussi par le projet et pour le projet. Le ressourcement n'est pas en amont du processus. En revanche, il en constitue un moment important. Cette analyse ne disqualifie pas pour autant le recours à d'autres types d'analyse, comme l'analyse du site, l'analyse programmatique, l'analyse d'exemples, etc et dont l'apport au projet reste évident.

DU PHASAGE,

Les phases de travail s'articuleront autour des actions suivantes :

- Définition de la situation de projet (thème conceptuel ; projet ; site) ;
- Problématique conceptuelle (Servir le thème par le projet) ;
- Méthode d'analyse retenue après recherche bibliographique et étude de cas ;
- Programme ;
- Analyse et état des lieux et programme de projet ;
- Ressourcement (en rapport avec la problématique) ;
- Esquisse de projet ;
- Analyse d'exemples pour le projet ;
- Avant projet (expressions écrite & graphique) ;
- Projet final & mémoire.

M. ABDELKRIM DAHMEN,
Arch.-Enseignant-Chercheur
Responsable de l'atelier PMC

1. INTRODUCTION

Le tourisme est une industrie vaste et polyvalente dont la complexité se reflète dans la Terminologie utilisée pour la décrire et la qualifier.

Tout d'abord, il faut savoir qu'il n'y a pas de tourisme sans touriste et seule sa présence permet d'identifier un lieu touristique. C'est pourquoi on définit le tourisme comme une activité humaine. Celle-ci est basée sur un déplacement, un changement de place et par extension géographique un changement d'habitat. Cette caractéristique qui le différencie des loisirs pour lesquels le déplacement n'est pas vraiment une obligation et une condition nécessaire à leur réalisation. Car être touriste et faire du tourisme signifient quitter temporairement son lieu de vie habituel pour aller ailleurs, dans un ou des lieux situés hors de son environnement quotidien, des lieux construits pour les touristes.

Parmi les définitions du tourisme les plus adéquates en termes de généralisation : « Le tourisme désigne à la fois une migration, le fait de voyager, pour son plaisir hors de son espace du quotidien, des lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire, mais aussi un secteur économique qui comprend l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes »².

L'Algérie est aujourd'hui une destination touristique quasiment vierge qui n'a malheureusement pas été encore suffisamment exploitée contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen. En effet, elle possède un potentiel touristique énorme qui peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère. L'Algérie est mise en valeur par ses côtes littorales, ses montagnes, ses plaines, ses forêts et ses hauts plateaux et aussi par son désert et ses paysages multiples. Elle regorge de richesses historiques et archéologiques qui méritent d'être découvertes. Ces atouts lui permettent de devenir une destination primordiale de tourisme littoral, de tourisme vert ou encore de tourisme culturel et historique.

Actuellement, le tourisme pour l'Algérie n'est plus un choix mais plutôt une réelle opportunité. Elle devrait donner plus de considération à ce secteur tout en s'inspirant des expériences des pays voisins et tirant partie de leurs succès et leurs échecs.

1.1 LE THEME

Ce projet de fin d'étude s'étend dans le Tourisme national et familiale et de loisirs

1.2 LE PROJET

Aqua parc

Un parc aquatique est une installation de loisirs et de détente, entièrement ou partiellement couverte et parsemée d'attractions aquatiques telles que des bassins intérieurs et extérieurs d'environ 25°C, une ou plusieurs plages naturelles ou synthétiques, avec transats, des toboggans aquatiques, constituant les principales attractions d'un parc, des lazy rivers ou rivières paresseuses, des jacuzzis à eau chaude bouillonnante d'environ 35°C, Des vagues artificielles générées toutes les 1/2 heures durant 5 minutes environ, Des installations initiant ou procurant les sensations du surf ou du bodyboard, , des canons à jets d'eau aspergeant les passagers des toboggans, etc....

² _ lien : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme> date de consultation le 24/11/2015.

1.3 LE SITE

Le site se trouve dans la Zone d'Expansion et Sites Touristiques (ZEST) de Ain-Hammadi, dans la commune El-Marsa dans la wilaya de Chlef. C'est une région agricole avec un fort potentiel touristique ; c'est un environnement naturel sur le bord de la mer méditerranée. La wilaya de Chlef longe la mer sur une longueur de 120 km, ce qui représente 10% de de la côte algérienne.

Par manque d'infrastructures, les familles de la région ne trouvent pas beaucoup d'infrastructures de détente et de distraction. Elles sont obligées de se déplacer vers des destinations relativement lointaines (Tipaza ou Mostaganem) pour se distraire. La demande en matière de services touristiques de distraction se trouve ainsi entière, d'où le besoin urgent de réaliser les projets inscrits dans le cadre des Zest de la wilaya qui sont au nombre de deux : la Zest de Ain-Hammadi et celle de Tighaza.

Avec un potentiel touristique aussi lourd : plages, sites panoramiques, points d'eau... les familles n'ont pas beaucoup de choix pour leur détente et leur distraction avec le manque des espaces de loisirs. Un vide étouffant ce qui pousse les gens à chercher un moyen de se changer les idées et se distraire en famille...

Un parc qui offre des espaces de haute qualité. Le bien être est fourni dans la wilaya de Chleff occupe une place de choix par la qualité de son versant côtier et possède tous les atouts qui offrent des possibilités pour la création d'un « AQUAPARC ».

Ce projet répondra non seulement aux attentes et aux aspirations en besoins exprimés au niveau de cette wilaya, mais également de toute la région centre du pays.



Carte 1 _ Vue aérienne de la ZET Ain-Hammadi et ses limites. Carte préparée à partir d'une image satellite Google Earth.

1.4 _ PROBLEMATIQUE

Le tourisme national et familial et de loisirs est une activité qui n'est pas très développée surtout lorsqu'il s'agit d'activités liés à l'eau. A partir de ce constat nous nous sommes demandé, comment arriver à créer un Aquaparc qui fonctionne durant toute l'année? Comment faire pour que cette activité attire la famille algérienne ? Donc, elle doit se faire Dans un environnement sain (naturel et écologique) et en situation de proximité (voisinage) avec un accueil convivial aux algériens et surtout à la famille algérienne. Ce sont les éléments qui constituent à notre sens la question centrale et les ingrédients de la réussite de notre projet. Cette question centrale est alors décortiquée en une série de questionnements comme suit :

1. Quelle est la signification du tourisme national et familial et de loisirs dans le cadre juridique algériens ?
2. Quel est le rôle et la signification des ZEST dans le cadre du texte de loi algérienne?
3. Quelle relation entre la ZEST d'Ain-Hammadi et son environnement ?
4. Que propose le programme de la ZEST ?
5. Quelles activités de détente? Pour le voisinage? Pérennité?
6. Quelles activités pour la famille algérienne en rapport avec l'eau?
7. Quel ressourcement patrimonial ?
8. Quel aménagement pour le projet ?

Ces questionnements donneront lieu à des actions qui peuvent se distribuer entre l'aspect théorique, analytique et de projection.

1.5_ORGANIGRAME DES ACTIONS

Suivant la méthode développée dans notre atelier de 5^{em} année il s'agit de partir de la question centrale de la décliner en plusieurs questionnements qu'il permette de couvrir les différents aspects du projet, ces questionnements sont traduits par suite par une série de questionnements, action théorique, action analytique, action conceptuelle. (Fig. 2)

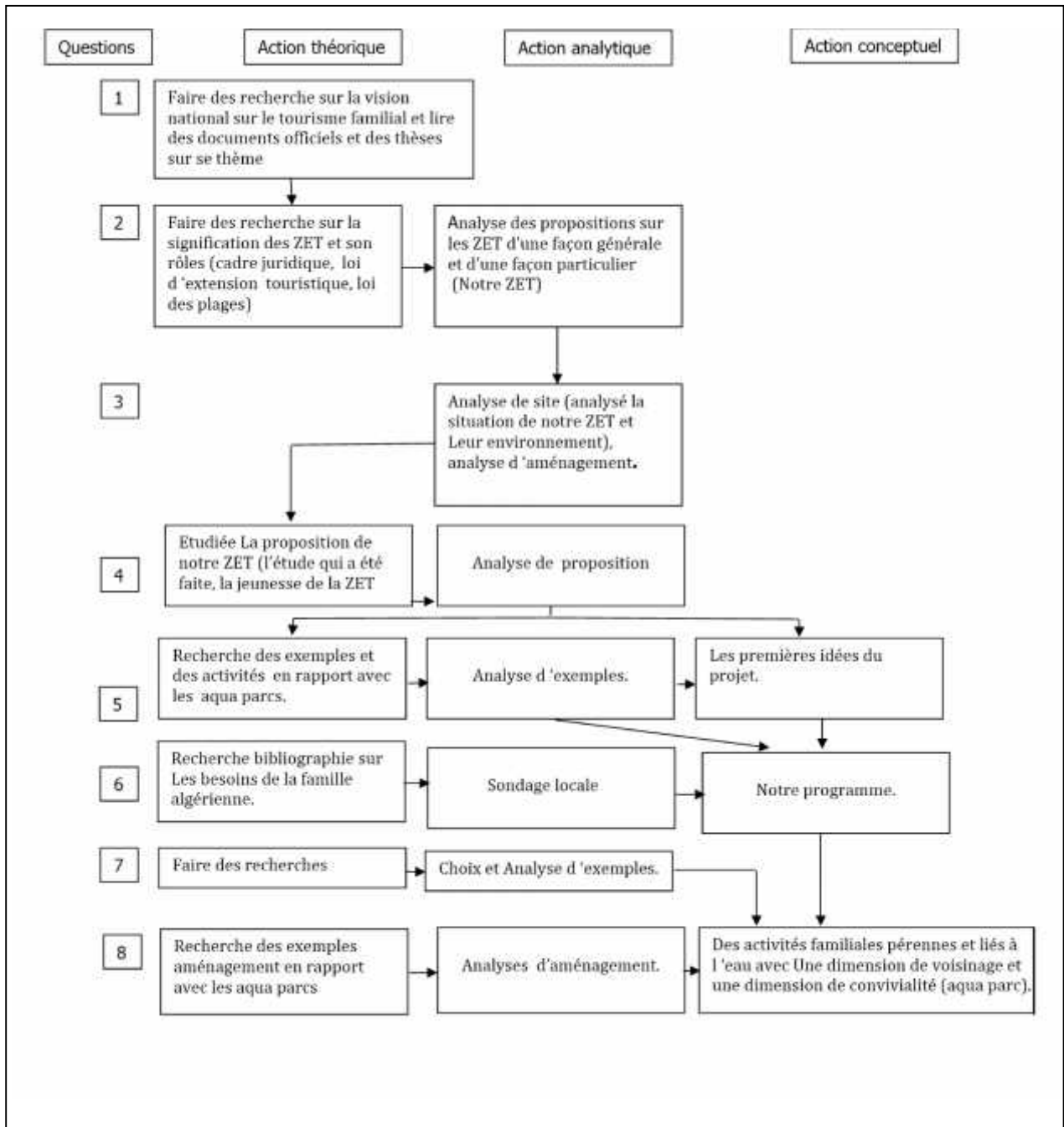


Fig. 1 : tableaux des actions

2. LE TOURISME EN ALGERIE

2.1 HISTOIRE DU TOURISME EN ALGERIE³

On constate 03 époques en Algérie : époque coloniale ; post coloniale, ensuite les événements du 1990 ---2025 , et cela après les anciens époques romaine et arabo turque.

_L'EPOQUE ROMAINE ET BYZANTINE

Construction d'un grand nombre de sources thermales (romaines) dotées de tout l'aménagement nécessaire, mais qui furent délaissées par les byzantins, peu soucieux du confort et de l'hygiène.

_L'EPOQUE ARABO -TURQUE

Les turcs instaurèrent les loisirs et construisirent des bains publics dits « Hammam ».et les maisons du Fahs implantées dans un environnement verdoyant à la périphérie de la ville et dotées de jardins et de patios.

_L'EPOQUE COLONIALE

Le secteur touristique n'a pas été épargné, dans le but de soustraire l'Algérie à tous courant d'échange qui aurait pu heurter les intérêts de la colonisation.

_ANNEE 1962

Quelques infrastructures hôtelières principalement implantées au nord (Alger, Oran, Constantine).

_ANNEE 1963

Création du ministère du tourisme

_ANNEE 1966

Elaboration de la charte du tourisme.

_ANNEE 1967

La politique touristique a été intégrée aux plans nationaux de développement.

_ANNEE 1976

L'Algérie est devenue membre de l'O.M.T.

_ANNEE 1986

Opération qui consiste à hisser au rang d'industrie le secteur du tourisme.

_ANNEE 1989

Dissolution du ministère du tourisme, puis apparition et dissolutions successives.

³ Merdaci Soumia ,Chenait Meriem , Bechou Raouia_ conception d'un musée d'art moderne Mémoire de fin d'étude architecture soutenu en juin 2014, institut d'architecture blida

_ANNEE 1990 2000

Les événements tragiques ont retardé le développement des infrastructures Touristiques, et ont fait chuter le nombre des touristes...

_ANNEE 2005

Augmentation de 20%

_Projet horizon 2025

2.2 L'ETAT ACTUEL DU TOURISME EN ALGERIE

L'Algérie est la plus faible destination touristique en Méditerranée loin derrière le Maroc et la Tunisie (rapport annuel du Réseau euro méditerranéen des Agences de promotion de l'investissement). Ce constat est basé sur les points faibles et les points forts du tourisme Algérien.

2.3 LES ATOUTS DU TOURISME ALGERIEN⁴

_LES POTENTIALITES DU TOURISME ALGERIEN :

- _ Un potentiel touristique important et diversifié mais largement sous exploité.
- _ Un climat modéré.
- _ Un réservoir de sources thermales considérable (+200 sources thermales).
- _ Un important réseau d'infrastructures aéroportuaires et routières en cour de réalisation.
- _ La proximité des principaux marchés émetteurs.
- _ Une image de marque liée au tourisme saharien, notamment au plan international.

_UN CLIMAT MODERE

_UNE INFRASTRUCTURE MATERIELLE



Fig.2 :L'autoroute Est-Ouest d'Algérie_ source Google image

⁴ Selon Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025), livre1, pp 50-52



Fig.3 ; La centrale électrique de Hadjret Ennous Tipaza_ source Google image

2.4 LES FAIBLESSES DU TOURISME EN ALGERIE

D'après les lectures que nous avons faites le tourisme en Algérie⁵ présente plusieurs cas de faiblesses dont les plus important :

- Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme.
- Un grand déficit du marketing de l'image de la Destination Algérie.
- Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité.
- Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans ce secteur.
- Un hébergement et une hôtellerie très insuffisants et de mauvaise qualité.
- Une gouvernance, une organisation et une culture inadaptées au tourisme moderne
- Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante
- Un manque de qualification et de performance des personnels.

2.5 LES PREVISIONS EN MATIERE DE TOURISME

2.5.1 LA NOUVELLE POLITIQUE TOURISTIQUE EN ALGERIE

Selon le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025)⁶ La nouvelle politique touristique poursuit trois objectifs majeurs

- _Améliorer les équilibres macroéconomiques: l'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement
- _Aider à la socialisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.
- _Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie..).

⁵ Op.cit, pp.53-56

⁶ Op.cit, page 71

3. LA SIGNIFICATION DES ZEST ET DE TOURISME NATIONAL ET FAMILIAL ET DE LOISIRS

3.1. ZONE D'EXPANSION ET SITES TOURISTIQUES

Toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables du tourisme.

3.2 LE TOURISME NATIONAL ET FAMILIAL ET DE LOISIRS

Le tourisme familial fait appel à des hébergements spécifiques tels des bungalows de taille répondant aux besoins de la famille algérienne moyenne et des nationaux non-résidents. Un large programme d'animation, services et activités destinés à tous les membres de la famille notamment aux plus petits.

En effet Les programmes pour enfants sont très appréciés par les familles, l'offre de jouets et de jeux vidéo, les activités supervisées et le service de gardiennage sont également recherchés par les familles.

Les familles recherchent principalement un espace au calme, où parents et enfants peuvent se retrouver ensemble, y pratiquer des activités qui soient un moment d'échange et de partage.

3.3 CONCLUSION

Come conclusion on a pu faire sortir qu'il y'a une nouvelle politique touristique en Algérie avec des nouvelles priorités.

Le tourisme national et familial et de loisirs devrait offrir des services touristique aux parents et aux enfants afin qu'ils puissent se retrouver ensemble, dans un climat convivial doit donner des espaces au calme, ou parent et enfants peuvent se retrouver ensemble, y pratiqué des activités qui soient un moment d'échange et de partage.

La nouvelle politique touristique en Algérie réserve un caractère prioritaire au tourisme littoral. Les activités touristiques sont généralement aménagées dans des espaces particulier qui sont les ZEST.

4. ANALYSE DU SITE

4.1 SITUATION ET LIMITES DU SITE D'INTERVENTION

Le site se trouve dans une zone d'expansion et sites touristiques (ZEST) Ain hammadi commune d'El Marsa, (nord-ouest) Wilaya de Chlef, avec une surface de 75.54 ha
Le site se situe au nord de la RN11 a 150 km d'Alger, 80 km de Chlef, 100 km de Mostaganem et de 30 km de Ténès, il est limité par :

- Au nord la mer méditerranée.
- Au sud la N11et des terrains agricoles et le foret de El Marsa.
- À l'est et l'ouest par des terrains agricoles.

4.2 LE CONTENUE EXISTANT DANS LE SITE

Nous avons deux complexes touristique situé au côté Est du site au bord de la mer, des habitats individuels au centre-est du site, un centre de protection civile et aussi l'oued de sidi cheikh Et des terrains agricoles



4.3 LA MORPHOLOGIE DU TERRAIN

Le site à une forme irrégulière avec une surface totale de 38.72 ha, une faible pente presque plate.

4.4 L'ENVIRONNEMENT

- Naturel: les terrains agricoles et le foret de el marsa et la mer
- artificiel: les deux complexes et l'habitat individuelles.(fig.4)



Fig. 4_ vue sur le site image prise par les auteurs

4.5 L' HAUTEUR DU BATI

Gabarit : on remarque que les hauteurs des constructions varient entre RDC à R+1 pour les habitations individuelles, et les 2 complexes.(fig.5)



Fig. 5_ vue sur le site image prise par les auteurs

4.6 LES ACTIVITES EXISTANTES

Une multitude de fonctions existent dans le périmètre d'études : l'habitat, l'activité touristique (les équipements touristiques), le centre de protection civile et l'agriculture (les terrains agricoles)(fig.4)

4.7 L'ACCECIBILITE

Se fera par 4 accès perpendiculaires au trait de côte à partir de la RN11.

4.8 LA CIRCULATION

Circulation mécanique par les 4 accès, on a aussi des circulations piétonnes pour l'accès aux plages, et entre les terrains agricoles.

4.9 LE CLIMAT

Les conditions climatiques sont dans l'ensemble favorables, température (10-22) en hiver (20-35) en été, La pluviométrie est généralement supérieure à 600mm par an en moyenne.

Les vents dominons : au nord-ouest (vent froid), et au sud-est (vent chaud).

Les vues : on a 2 vues importantes, vue à la mer (vers le nord) et vue au foret d'el marsa (vers le sud)

4.10 CONCLUSION

D'après cette analyse on trouvé que la ZEST Ain hammadi est situé dans un endroit stratégique qu'il offre une forte qualité visuelle et spatiale.

Le terrain a une bonne accécibilité piéton et mécanique (circulation mécanique) à travers la Route National 11

5_CADRE JURIDIQUE

L'élaboration du plan d'aménagement touristique de la ZEST de Aïn Hammadi, dans la commune d'El Marsa constituera un document réglementaire dont le contenu sera conforme au décret exécutif n° 07-86 du 11 mars 2007 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques, qui atteste de la volonté de l'Etat de promouvoir l'investissement touristique dans une optique de développement durable, ainsi que la conformité avec l'ensemble de la réglementation en vigueur à savoir :

-Loi N ° 03-03 du 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques ZEST
La présente loi a pour objet la définition des principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion (ZEST) et sites touristiques. Elle édicte les principes généraux et fixe les mesures de protection d'aménagement et de gestion des ZEST et sites touristiques.

-Loi N° 07-06 du 25 RabieEthani 1427 correspondant au 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts.

-Loi N°04-03 du 05 Joumada El Oula 1425 correspondant au 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable.

-Loi n ° 03-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003, relative au développement durable du tourisme a pour objet la création d'un environnement favorable et incitatif pour la promotion de l'investissement et le développement du partenariat dans le tourisme. Elle vise l'insertion de l'image de l'Algérie dans le marché international du tourisme à travers la diversification de l'offre touristique, la préservation de l'environnement et la valorisation du potentiel naturel, culturel et historique.

- Loi 04-05 du 14 Août 2004 modifiant et complétant la loi 90-29 du 1er Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

Loi 90-29 du 1er Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme.

- Loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable, notamment l'article 10 qui stipule que « le développement touristique s'inscrit, dans ses objectifs et finalités, dans la politique nationale d'aménagement et de développement durable »

-Décret exécutif n° 07 – 86 du 21 Safar 1428 correspondant au 11 mars 2007 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement Zone Expansion des Sites Touristiques

- Décret exécutif n° 07 – 23 du 28 janvier 2007 fixant les modalités de rétrocession ou de concession des terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques

- Décret exécutif n° 07 – 69 du 19 Février 2007 fixant les conditions d'utilisation et d'exploitation des eaux thermales.

- Décret exécutif n° 07 – 121 du Rabie Ethani 1428 correspondant au 23 avril portant application des dispositions de l'ordonnance n° 06-11 du 6 Chaabane 1427 fixant les

conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine privé de l'état destiné à la réalisation de projets d'investissements.

- Décret exécutif n°91-178 du 28-05-1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des plans d'occupation des sols ainsi que le contenu des documents y afférents.
- Du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme y afférent.

5.1 CONCLUSION

Il ressort de cette énumération que le cadre juridique est assez consistant, il permet de cadrer les investissements touristiques dans l'espace à travers un instrument d'urbanisme particulier qui est le PAT, cela permet de faciliter l'aménagement des activités touristiques et de leur assurer les services et les infrastructures nécessaires

6. ANALYSE DU PLAN D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE (PAT) DU (ZEST) AIN HAMMADI

6.1 LE (PAT) DE LA (ZEST) AIN HAMMADI

Plan d'Aménagement Touristique (PAT) de la Zone d'Expansion et Sites Touristiques (ZEST) d'Ain-Hammadi a été confié par la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Chlef au bureau d'études SOGREAH Algérie.

6.1.1 PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Dans ce PAT on trouve des PRINCIPES D'AMENAGEMENT importants a les étudier, comme :

_Préserver la qualité du paysage, les espaces naturels en intervenant en parfaite synergie avec le site: le respect de l'environnement est une question de développement durable.

_Réhabiliter et règlementer l'existant et le mettre aux normes touristiques.

_Miser sur les attributs du site et composer avec ses éléments forts : tirer le meilleur parti possible de la vue sur la mer. Intégrer les éléments naturels tels les oueds, espaces boisés existants dans l'aménagement,

_Diversification des modes d'hébergement et les activités : hôtels, centre de vacances, équipements de loisirs intégrés aux équipements purement touristiques. Offrir une gamme complète de confort et de prix afin de recevoir tous les types de clientèle et programmer des équipements polyvalents afin que la ZEST fonctionne en dehors de la période estivale. La ZEST pourra ainsi participer à l'essor et au développement économique de la commune.

_Créer des parkings aux accès de la ZEST, et au niveau des voies importantes. Des cheminements piétons assureront la connexion avec la plage.

_Réduire les déplacements automobiles et favoriser le déplacement à pied voire à vélo : prévoir des cheminements piétons.

_Créer un parcours piéton, de jogging avec des haltes au niveau des points intéressants (vues, activités, places...)

_Mettre la ZEST en relation avec des espaces à fonctions complémentaires comme Layen forêt d'El Marsa pour la chasse, les sites historiques existants dans la région, les côtes rocheuses renfermant des richesses marines pour la plongée et chasse sou marines.

_Trouver un juste équilibre entre préservation écologique et accessibilité à la mer.

_La gestion des énergies,

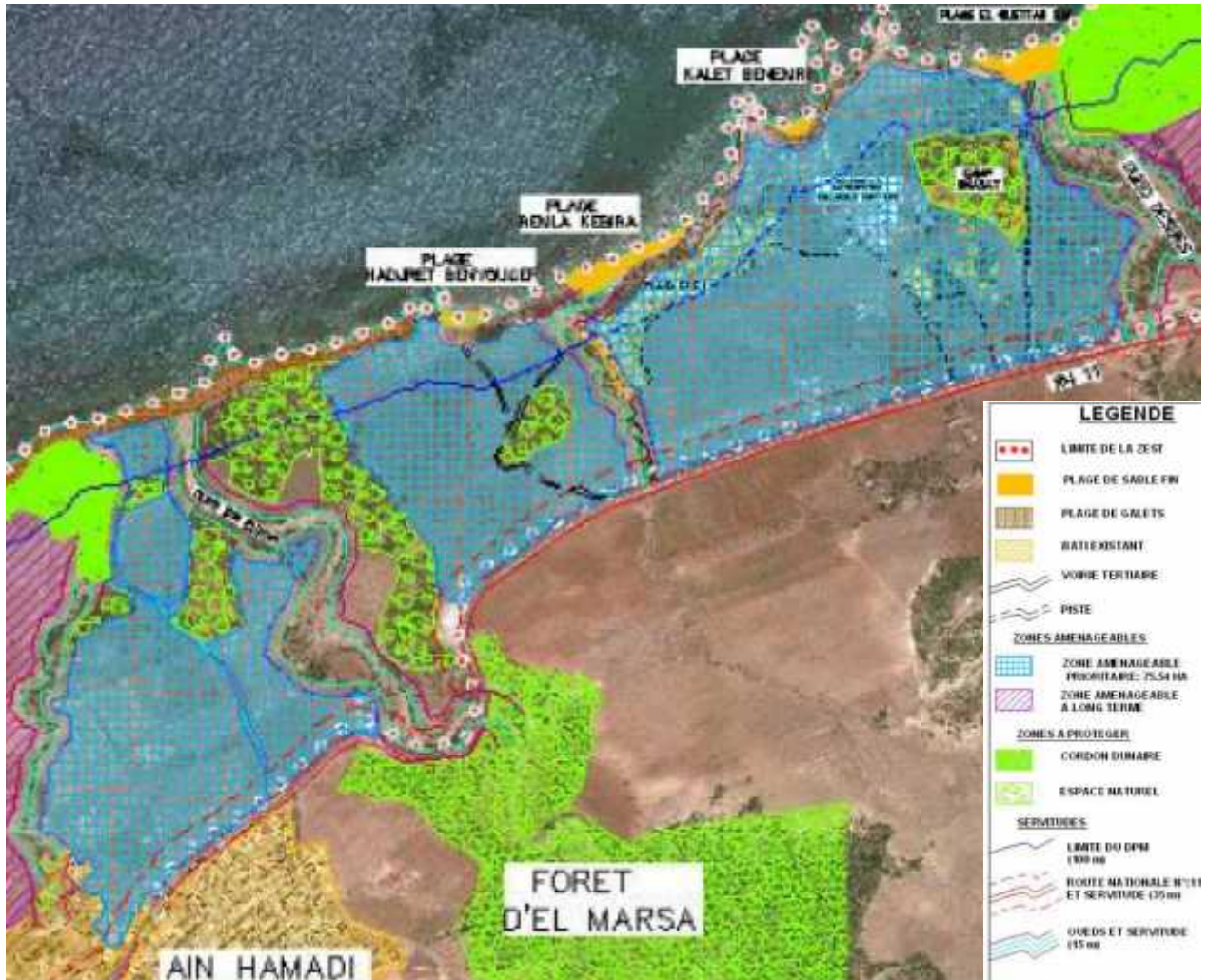
_ Assurent la gestion des déchets, (prévoir une station d'épuration).

_Dynamiser les activités économiques traditionnelles ayant des retombées pour les habitants de la commune et mettre en valeur les particularités culturelles,

productions et savoir-faire locaux (prévoir des espaces pour les abriter. expo-vente de produits locaux : artisanat, art culinaire, fêtes, jeux traditionnels...)

_ Assurent l'aménagement côtier, traitement de la façade maritime.

_ Organiser la zeste se fera par des accès perpendiculaires au trait de côte à partir de la RN11 (desserte en peigne).



Carte 3_la zone aménageable _source (PAT) ain hammadi

La zone d'expansion et site touristique (ZEST) a une faible pente presque plat, L'accès à la ZEST se fait par trois accès (03) à partir de la RN11.

La voirie interne est de deux types, mécanique et piétonne : Les voies mécaniques s'arrêtent en moyenne à 200 m des plages, des parkings y sont prévus et des voies piétonnes assurent la connexion avec les plages en passant d'abord par l'esplanade qui est prévue comme espace d'animation, de détente, support d'activités commerciales, de terrasse de restaurants et de cafétérias. Le choix de l'aménagement répond à la volonté de privilégier le déplacement à pied, voire à vélo, ainsi que la programmation d'équipements d'hébergement qui répondent aux besoins de la famille algérienne avec ce que cela implique comme type

d'hébergement comme expliqué précédemment ; et enfin la programmation d'activités d'animation et de loisirs tel l'aqua parc.

Le présent projet est constitué :

6.2 D'UNE ZONE DE LOISIRS ET ACTIVITES

Est située au centre de la ZEST et constituée d'un aqua parc et d'un centre d'animation et de loisirs qui donne directement sur l'esplanade : un espace animé, de rencontre et de promenade offert au grand public et support de terrasses de cafés, restaurants et différentes activités notamment culturelles comme des expositions-ventes de produits d'artisanat. Cet espace bénéficie d'une vue directe sur la mer. Le centre de loisirs propose aussi différentes activités :

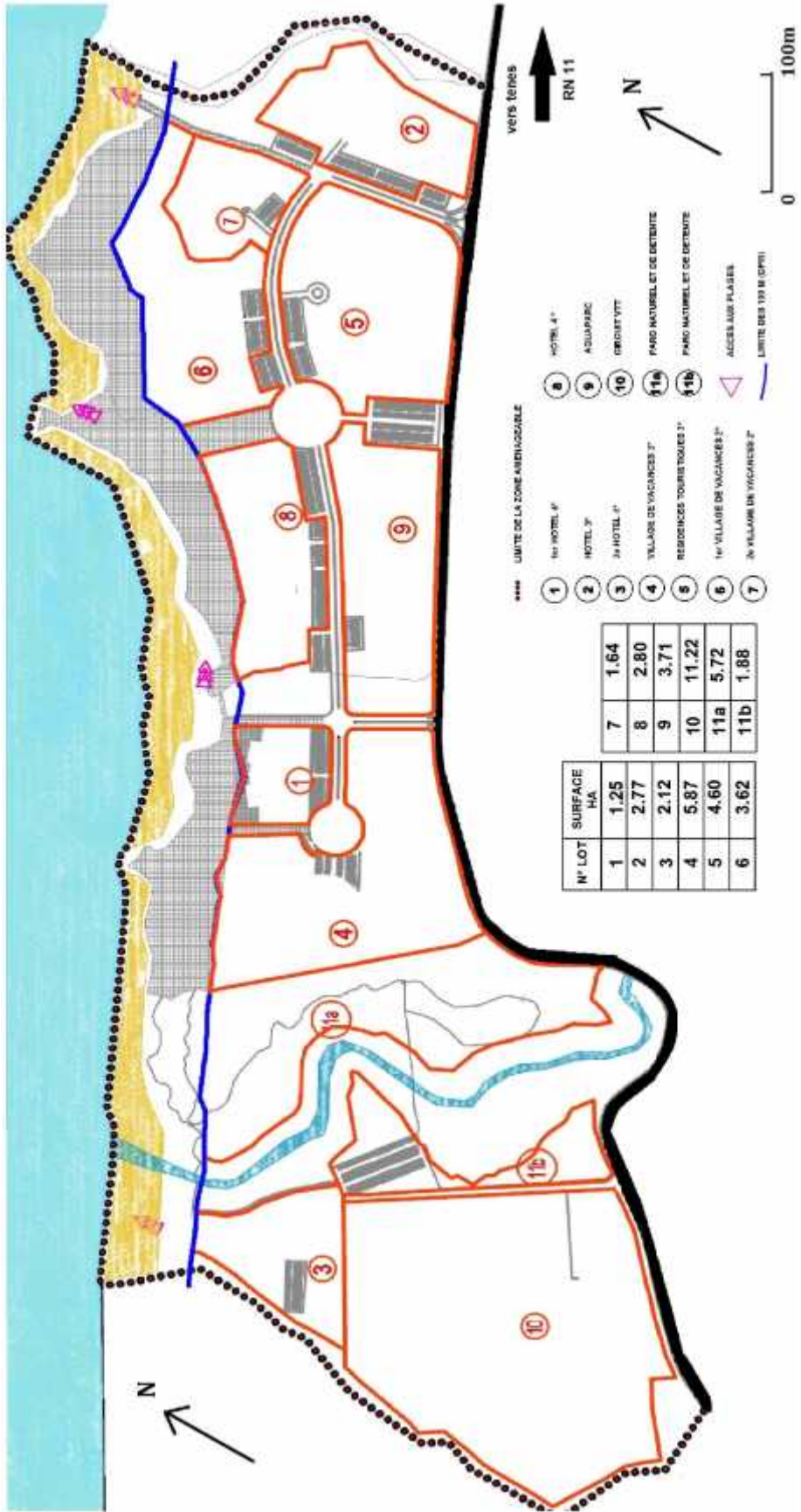
- Location de vélos.
- Organisation de randonnées pédestres.
- Remise en forme et massage, Sport (muscultation,...).

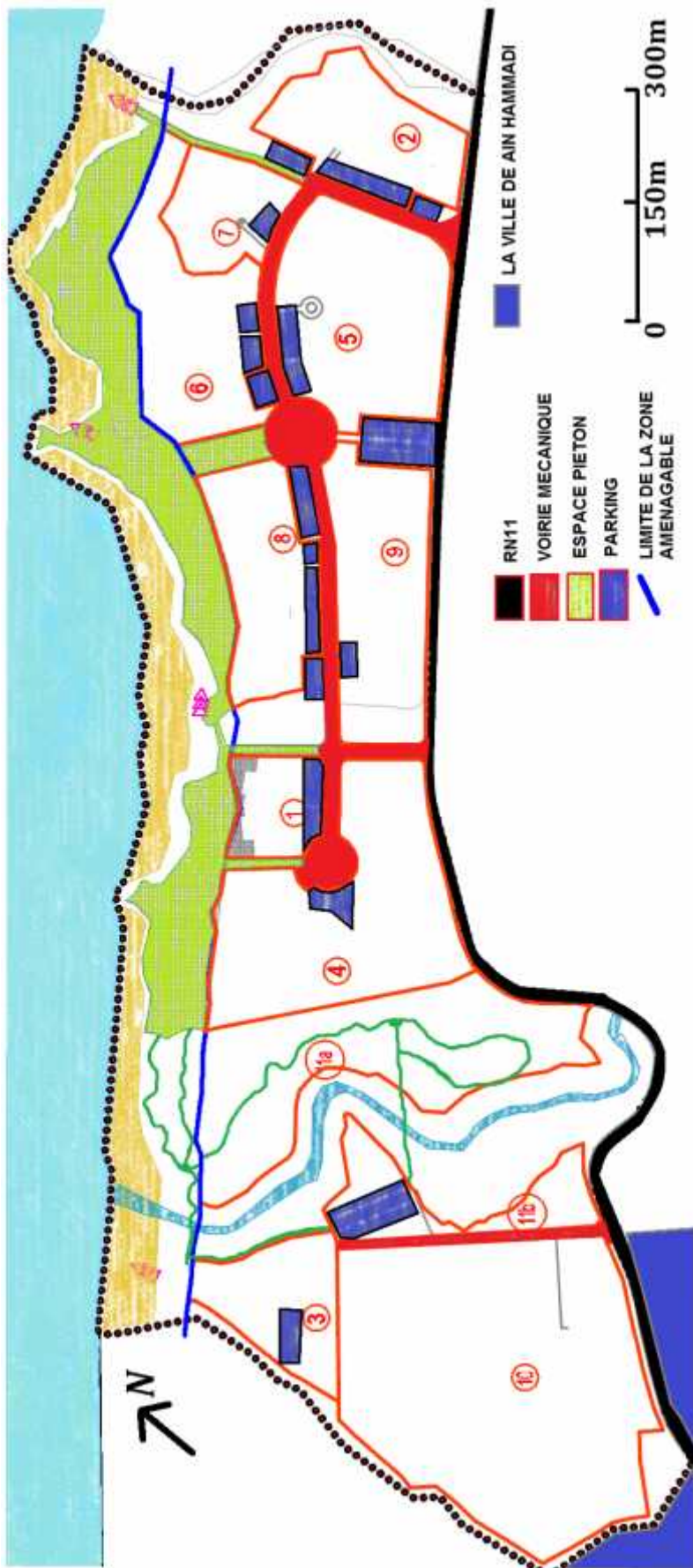
6.3 ZONE D'HEBERGEMENT

Constituées d'un centre de vacances, de résidences touristiques : des équipements touristiques destinés aux familles avec des équipements de loisirs et d'animation intégrés afin d'offrir une large gamme d'activités pour tous les membres de la famille. Les trois hôtels, dont l'un de 4* donne directement sur l'esplanade et sur la mer, le rez-de-chaussée est offert au public : cafétéria, restaurants, salon de glace...et le second de 3* se situe juste à l'entrée de la ZEST et le troisième un hôtel sportif est situé dans la partie ouest de la zone. Ces hôtels offrent un hébergement de standing pour des touristes plus aisés.

6.4 PARC NATUREL ET DE DETENTE ET CIRCUIT VTT

Ces espaces sont situés à l'extrémité ouest de la ZEST, sont accessibles à partir de la RN 11, avec des parkings juste à l'entrée. Ces espaces dédiés entièrement aux piétons, à la détente et promenade, sont accessibles aussi à partir de l'esplanade par des cheminements piétons. Ils sont supports d'activités sportives (terrains de sport), d'espaces de jeux pour enfants, de restaurants au milieu d'un site naturel. Ils offrent par ailleurs la possibilité de pratiquer le VTT.





7. ANALYSE D'EXEMPLE

Notre choix a tombé sur le Centre aquatique de Vendôme car on ne trouve pas un projet similaire en Algérie, On a analysé ce centre aquatique à partir de nos fondements

7.1 CENTRE AQUATIQUE DE VENDOME

Le centre aquatique se localise dans le centre-ville de Vendôme Actuellement, la parcelle du centre aquatique est délimitée par :

Au nord : des équipements sportifs (dojo, courts de tennis, boulodrome)

Au sud : le Loir

À l'ouest : des courts de tennis

À l'est : un espace vert aménagé avec jeux pour enfants (araignée)



Fig.6 _ Vue aérienne sur le centre aquatique de Vendôme _ source Google image

7.1.1 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE VENDOME

La Communauté du Pays de Vendôme est située dans la région Centre, dans le Département du Loir-et-Cher. Elle compte 27.831 habitants en 2009 (INSEE) et s'étend sur 232 km². L'intercommunalité regroupe 11 communes.

En TGV 42 min de Paris et 20 min de Tours, en voiture 2h de Paris, 1h30 de Chartres et du Mans, 1h15 d'Orléans, 50 min de Tours et 40 min de Blois.

7.2 L'ANALYSE

7.2.1 UN ENVIRONNEMENT SAINT

- Les impacts du bâtiment sur le voisinage
- Créer une harmonie réciproque entre les caractéristiques environnementales liées au site et aux riverains, et les dispositions prévues par L'architecture, en fonction des contraintes du projet (aspects fonctionnels, techniques et Économiques).
- Le dialogue qu'ils ont ainsi établi avec le site, il se traduit dans l'organisation du plan masse et dans la définition de la morphologie du projet.



Fig.7_ l'environnement de centre aquatique de Vendôme préparé à partir Google earth

7.2.2 LES ACTIVITES PERENNES

- Un espace couvert (les bassins, les espaces Ludo-enfant et pentaglis).
- Les bassins seront chauffés et ouverts toute l'année et communiqueront avec le bassin ludique et d'activités intérieures via un sas.
- Un bassin ludique et d'activités, Des plages intérieures minérales seront créées en pourtour de bassins, formant un espace de relaxation.



Fig.8_ les espaces intérieur_ Source Google image

7.2.3 POUR LA CONVIVIALITE

Equipment permet d'accueillir une pratique éducative à destination des publics scolaires, une pratique sportive à destination des nageurs de compétitions ou amateurs, et à destination des adeptes des activités aquatiques, une pratique ludique autour de jeux aquatiques, une pratique de bien-être et de remise en forme.

Cet équipement participe à la valorisation du territoire de la collectivité puisque le rayonnement attendu de l'équipement dépasse les limites administratives du territoire.

En effet, l'aire de chalandise estimée compte une population d'environ 40 000 habitants.

A cet effet, le centre aquatique est s'afficher comme :

- Un lieu attractif de fréquentation importante conçu dans l'optique d'une gestion dynamique,
- Un lieu accueillant de rencontre et de vie, d'ambiance chaleureuse et engageante pour les différentes clientèles,
- Un élément moteur d'attractivité pour le site où sera implanté cet équipement public.
- Un équipement garant des conditions de confort acoustique et pensé afin de limiter les éventuelles nuisances sonores ou autres vis-à-vis de son environnement proche.

7.2.4 PROGRAMME DE CENTRE AQUATIQUE

L'analyse de programme de ce centre aquatique est récapitulée dans ce tableau suivant :

REZ de chaussée	Hall d'accueil	Sas	5
		Hall d'accueil	80
		Banque accueil -caisse	10
		sanitaires	8
		Locaux associatifs	35
		Total m ²	138
	vestiaires	Zone de déchaussage Et de beauté	35
		Vestiaires collectifs (3*2*20)	120
		Vestiaires publics /casiers	200
		Sanitaires	55
		Douches	100
		Totale m ²	510
	Bassins intérieurs	Bassin sportif	500
		Bassin ludique et d'activités	180
		Espace Ludo-enfant	70
		Pédiluves	PM
		Totale m ²	750
	Bassins extérieurs	Bassin de balnéothérapie	150
		Espace Ludo-enfant	95
		Pédiluves	PM
		Total m ²	245
	Penta glisse	Penta glisse	100
		Plages	80
		Totale m ²	180
Plages	Plages intérieures	854	
	Gradins	155	
	Plages extérieures	270	
	Total m ²	1279	

	Annexes	Infirmierie	10
		Local MNS	15
		Dépôt petit entretien	20
		Dépôt matériel	100
		Local plongée	20
		Total m ²	165
	Locaux techniques	Locale technique	450
		Galerie technique	%
		Local technicien	15
		Local poubelle	15
		Stockage produits	10
		Local compresseur	10
		Total m ²	500
		Circulation	33
	Surface RDC total	3800	

L'étage	Hall d'accueil	Cafeteria	90
		Circulation	90
		Total m ²	180
	Administration	Bureau direction	15
		Bureau administration	20
		Vestiaire personnel	50
		Salle repos personnel	20
		Salle de réunion	35
		Sanitaires	8
		Local entretien	8
		Total m ²	156
	Espace bien-être	Entrée	10
		Vestiaires	80
		Zone humide (bassin de balnéothérapie, sauna, hammam, douches, plages et zone de relaxation)	175
		Zone sèche (salles de cardio-training, salle de fitness+rangement)	200
		Entretien	10
		Total m ²	475
	Locaux techniques	Local traitement d'air	50
		Total m ²	50
		Total R+1 SU m ² (hors circulation et locaux techniques)	861
	Circulation	31.2	
	Total R+1	892.2	
	Surface disponible	900	
Rez-de-jardin	Local kayak	Local kayak	360
		Local disponible	70
		Totale m ²	430
		Total sous sol SU m ²	430
	Surface disponible m ²	430	
	Total SU de l'équipement m ²	4692	

Tableau 1 : programme de centre aquatique de Vendôme

7. 2. 5_Conclusion

D'après l'analyse de l'étude d'aménagement de la ZET et la spécificité du terrain et les entités proposer on a pu identifier la nature de notre projet et c'est l'AQUA PARC qui se situe dans la zone de loisirs et d'activité (le lot N 09), Ensuite on a tirée des fondements qu'on les a trouvé bien appliquer dans notre étude d'exemple

D'après cette dernière on a pu ajouter un taux d'idée spécifique pour notre projet qu'on la détaillés son programme dans ce qui suit

Avant d'entamé la programmation de notre projet, on a ciblé des points qui correspond aux besoins de la famille algérienne .On constate que les parents d'une famille algérienne a besoin d'avoir des activités ou ils peuvent s'échangeait et partageait avec leur enfants.

Donc comme réponse a notre question ' Quelle activité lié a l'eau pour la famille algérienne ? '.On a choisi les espaces Ludo enfants et les lazy Rivers et l'espace de bien être, car dans ces trois espace le taux d'échanges et de partage entre famille est atteint sans rupture.

Le problème qui touche cette notion d'attraction et d'échange chez la famille algérienne est dans sa durée d'utilisation, c'est-à-dire durant la période d'été seulement.

Pour résoudre sa les activités mentionnés doivent être pérennes, c'est-à-dire doter en espace couvert qui est ouvert durant toute l'année.

8. LE PROGRAMME DE NOTRE PROJET

D'après l'analyse de programme de centre aquatique, et suivant nos fondements et les besoins de la famille algérienne, on a pu faire sortir le programme de notre Aqua parc présenté dans le tableau suivant :

Espace	fonction	Surface unitaire m ²	Descriptif	Surface total m ²
Hall d'accueil	réception	110		500
	Sanitaires	20	2sanitaires pou homme et 2 pour femme	
	Espace d'attente	80		
	Hall de distribution	290	Double hauteur	
Administration	Bureau de directeur	25		350
	Secrétariat	15		
	Comptable	20		
	Bureau de sécurité	20		
	Sanitaires	20		
	Salles de réunion	40		
	Local service d'entretien	20		
	Salle de repos personnel	40		
	Vestiaire du personnel	50		
	Espace d'accueil et d'information	100		
Galerie	8 boutiques	40 pour 1 bt		400
	Hall	80		
Aquarium		1200		1200
Vestiaires clientèles	Zone de déchaussage	30	Vestiaires pour Homme / vestiaires pour femme	1000
	Vestiaires collectifs (3*2*20)	120		
	Vestiaires publics/casiers	200		
	Sanitaires	50		
	douches	100		
Place public extérieur		7000	Aménager avec des arbres et des chaises	7000
Parking privé et circulation mécaniques	Parking privé	240		3060
	Circulation mécanique	2800		
	Post police	20		
Infirmierie		200		200
L'espace aquatique couvert	Plage intérieur	1000		6600
	Piscine semi-olympique	500		
	Restaurant/caféteria	700		
	Toboggan+bassin enf	225+275	225 m ² pour toboggan et 275 m ² pour le bassin	
	Toboggan+bassin adlt	700+300	700 m ² pour toboggan et 300 m ² pour le bassin	
	Espace Ludo-enfant	200		
	Espace bien-être	700		
Circulation 30%	2000			
Locaux techniques	Local technique	650		650
	Local technicien			
	Local poubelle			

	Stockage produits			
	Local compresseur			
	Dépôt matériel			
Espace aquatique ouvert	Toboggan+bassin enf	500	Toboggan avec des tubes fermés	14900
	Toboggan+bassin adlt	1000		
	Toboggan fermée+bassin adlt	1200		
	Plage avec vague	1000		
	Espace Ludo-enfant	500		
	Pant glisse+bassin	600		
	Restaurant /cafétéria	700		
	Rivière	900		
	Espace bien-être	3000		
	Bassin de forme quelconque	1000		
	Circulation 30%	4900		
Protection civile		200		200
Végétation		950		950
				Total
				37000

Tableau 2 : programme de notre projet

8.1 PRESCRIPTION DES ESPACES

On détaille alors ses espaces et leurs fonctions :

Il contient un espace extérieur (placette publique), un espace commun (hall d'accueil, administration, infirmerie galerie, musée vestiaire,.....etc.) et un espace aquatique couvert suivie par un espace aquatique ouvert

8.1.1 HALL D'ACCUEIL

Constitue le lieu du premier contact entre la clientèle et l'équipement. L'accès à l'équipement devra se réaliser via un sas d'accueil. Il aura pour fonction de réguler Les flux de limiter les déperditions thermiques et de créer un lien visuel entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

L' hall d'accueil du centre aquatique, accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'à l'ensemble des personnes en situation de handicap, quel que soit celui-ci, devra

Comprendre les fonctionnalités importantes suivantes :

- La délivrance des droits d'entrées,
- L'information des usagers,
- Le contrôle et le comptage,
- La surveillance des accès,
- Le pré-nettoyage des chaussures avant et dans le hall,
- La sécurité des biens,
- Le stockage des poussettes,
- Le stockage des fauteuils roulants.

De plus, l'accueil doit être aménagé pour accueillir, Un espace de convivialité, lieu d'échanges et d'attentes pour les usagers (fauteuils, écrans LCD, distributeur de boissons, friandises).

8.1.2 LES VESTIAIRES

Des vestiaires équipés de casiers de rangement, Un espace beauté avec sèche-cheveux, miroirs, Douches et sanitaires, Le passage du hall d'accueil aux vestiaires est transitoire par des zones de déchaussage.

Les douches seront un passage obligé lors de l'accès à l'espace aquatique couvert, depuis les vestiaires. Cet espace devra être large et le plus ouvert possible vers l'espace aquatique couvert ; afin de créer un véritable « lieu public » du fait de sa mixité.

Les sanitaires seront accessibles depuis le hall des bassins et depuis les vestiaires en passant par les douches.

Ils ne pourront pas être utilisés par les personnes chaussées qui, doivent passer par le vestiaire, et doivent impérativement utiliser les toilettes du hall d'accueil.

8.1.3 L'ESPACE COUVERT

L'agencement du hall des bassins devra être conçu dans un souci d'optimisation du personnel de surveillance. Concernant le bassin ludique et d'activité, une partie sera de forme rectangulaire et une autre de forme libre. Quant à l'espace Ludo-enfant, il sera de forme libre.

8.1.4 L'ADMINISTRATION

En relation avec le hall d'accueil, les surfaces administratives créées accueilleront notamment l'unité de gestion de l'équipement. Ces locaux sont disposés selon un schéma Rationnel et efficace : Bureau de directeur, Secrétariat, Comptable, Bureau de sécurité, SANITAIRES, Salle de réunions, Local service d'entretien, Salle de repos personnel Vestiaire du personnel

Espace d'accueil et d'information. La salle de réunion/animation sera ouverte au public (associations notamment).

8.1.5 LOCAUX TECHNIQUES

Les locaux techniques comprendront l'ensemble des espaces nécessaires au fonctionnement de l'équipement et devront bénéficier d'un accès direct pour la livraison afin d'éviter de trop nombreuses manipulations :

- Local de traitement et de filtration des eaux, local de stockage des produits (un local par produit), local chaufferie, local de traitement d'air.
- Armoires de répartition électrique, Poste de livraison et de transformation électrique
- Local gestion technique centralisée (GTC) avec report dans les locaux administratifs.
- Local de stockage des poubelles, situé à proximité de la voie publique, de manière à limiter la manipulation des containers par le personnel.
- Locaux de rangement de matériel et engins divers.

Ensemble des locaux nécessaires au fonctionnement des installations informatiques et de sécurité .et Le local compresseur.

9. L'ESQUISSE PRELIMINAIRE DU PROJET

L'analyse du contexte du projet : ZEST et environnement immédiat, nous a permis de vérifier la validité du choix d'implantation proposé par le plan d'aménagement de la ZEST (lot N09) l'assiette proposée est un rectangle allongé qui se situe sur la limite sud de la ZEST qui longe la RN 11, et entre deux points névralgiques du plan de circulation mécanique et piétonne nous avons donc conçu notre projet comme une succession de séquences, ou d'ambiances, les principes se résumant :

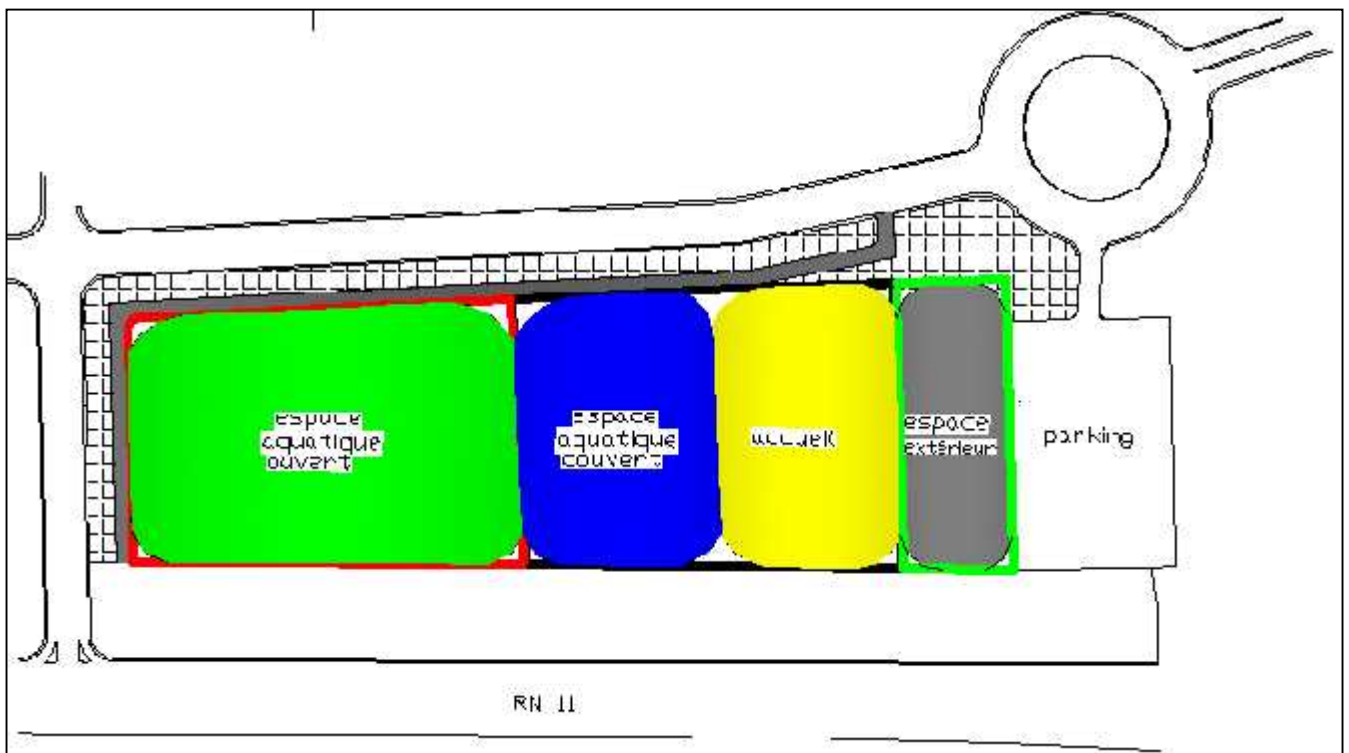
Recul de 10 m tout au long des limites du site Nord et ouest (lot n 09) qui sert comme espace de circulation piétonne extérieur qui bénéficie d'une continuité visuelle au projet Cote est, on prévoit une placette transitoire entre l'espace de circulation mécanique (le parking extérieur) et l'entrée du projet .

Limite et sécurité :

Une voie mécanique de 6m tout au long du projet Nord et ouest uniquement pour la protection civile et secours (ambulance)

Rend point d'accès au projet du vois projetée à l'intérieur de la ZET mène vers le parking

Cette pose de trait initiale du projet nous laisse avec un espace réduit et limité de surface précise, cette surface est subdivisée en 02, la première moitié est pour l'espace aquatique extérieur, l'autre moitié est subdivisée elle-même en 03 parties : 2/3 de cette moitié est pour l'espace aquatique intérieur, et le 1/3 est l'unité d'espace commun (Hall d'accueil, administration, infirmerie, galerie...etc.)



Carte 6_ L'esquisse préliminaire du projet

10. LE RESSOURCEMENT

10.1 LE SITE DE RESSOURCEMENT

LA GRANDE POSTE D'ALGER

Après avoir entamé l'esquisse de nos projets, il est recommandé de choisir un ressourcement patrimonial pour influencer le projet. En percevant les conditions qui entourent nos projets, on trouve que l'architecture néo-mauresque qui est classé parmi les œuvres patrimoniales est plus convenable pour un tel ressourcement.

On a choisi la grande poste d'Alger dont ses caractéristiques et conditions conviennent à nos projets, un bâtiment qui met en valeur le vide qui est devant et qui est mis en valeur par ce vide, et qui reçoit le publique et offre des services.

10.1.1 SITUATION

La grande poste d'Alger est limité par :

Le parcours Labri Ben M'hidi

Ce parcours a repris le trace de l'ancien aqueduc du Hamma.

Le parcours Asselah Hocine

Ce parcours a repri le tracé de l'ancien chemin de Constantine.29

Le parcours Zirout Youssef

Ce parcours est formé par l'ancienne limite Est de la ville.

Boulevard KHEMISTI

Perpendiculaire à la mer, orientée sud-est, relie la rue Docteur Saadan

Et boulevard Zighoud YUCEF. (fig.11).



Carte 7_ SITUATION GEOGRAPHIQUE de la grande poste_ Source : www.openstreetmap.org

10.1.2 APERÇU HISTORIQUE

L'hôtel des postes constitue un repère central de l'urbanisme européen outre-mer. Sa construction, à partir de 1910, marque une étape dans l'expansion de la ville et le renouvellement de son image urbaine. Son style si particulier, défini comme néo-mauresque, est une tentative de réinterprétation de l'architecture traditionnelle. Un véritable palais pour des PTT triomphants.

De 1900 à 1910, 66 nouvelles rues sont créées. A l'image des nombreuses communes de métropole démantelant alors les ouvrages à la Vauban, en 1893 le déclassement définitif par l'armée des anciens remparts d'Alger puis leur démolition ouvrent de nouveaux espaces d'urbanisme, en particulier une extension au sud, l'ouverture du boulevard Laferrière et le développement du quartier d'Isly. (Fig 13 et 14)

De grands projets structurent et jalonnent cet espace privilégié : la nouvelle préfecture, la Dépêche algérienne, la Grande Poste... Afin de dégager le maximum d'espace, on rase même une chapelle anglicane (Fig 13) construite en 1870 sur la partie basse du terrain. La construction du monument dédié aux Postes, Télégraphe est réalisé par les architectes Jules VOINOT et Marius TOUDOIRE, de 1910 à 1913.

La Grande Poste constitue un repère central à la croisée d'axes majeurs de la vie Algéroise, les rues d'Isly et Michelet, le boulevard La ferrière. C'est aussi un joyau de l'urbanisme du moment. (Fig. 16)

En ce tournant du XXème siècle, le style néoclassique qui s'imposait depuis la conquête, s'estompe progressivement au profit d'une architecture orientale. A partir de 1905, plusieurs circulaires du gouverneur général JONNART officialisent l'intégration aux projets de bâtiments publics d'éléments architecturaux néo-islamiques. Les édifices publics de style néo-mauresque constituent les nouveaux repères de l'Alger moderne, et confèrent à cette cité la dimension patrimoniale qui lui manquait jusqu'alors.



Fig. 9 : Le paysage avec la Grande Poste d'Alger Source <http://www.alger26mars1962.fr>



Fig. 10 : Le paysage sans la Grande Poste d'Alger
Source <http://www.alger26mars1962.fr>.



Fig.11_la grande poste d'Alger _ Source
www.algerie1.com

10.2 MODE DE ROUSSOURCEMENT

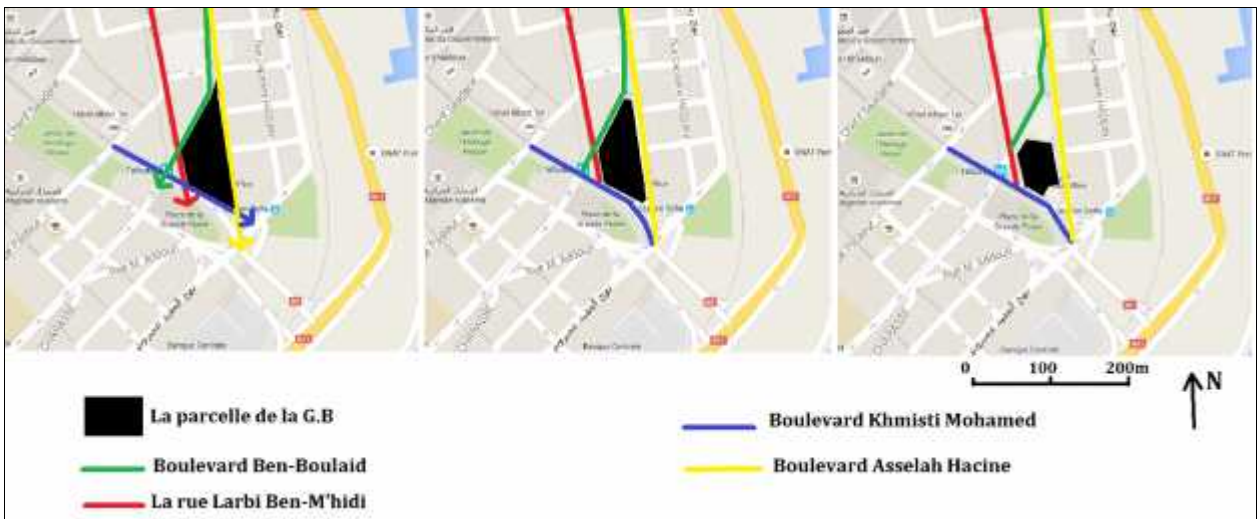
Nous avons choisi la grande poste d'Alger dont ses caractéristiques et conditions conviennent à nos projets.

10.2.1 ELABORATION FORMELLE

Ce bâtiment met en valeur le vide qui est devant et qui est mis en valeur par ce vide

10.2.1.1 LA FORME DE LA PARCELLE

La forme générale de parcelle est tracée par les rues et les boulevards qui l'entourent, c'est pour cela qu'on constate que la forme de la Grande Poste est le résultat de l'intersection des axes structurant (carte. 8) (carte.9)



Carte 8_ LA FORME DE LA PARCELLE source : www.openstreetmap.org

La façade de l'entrée est parallèle à la rue d'Isly (Fig11) ce qui fait l'angle de la rotation de l'octogone, cette position de l'entrée a permis d'obtenir un axe qui passe au centre de l'octogone de façon perpendiculaire avec cette rue.



Carte 9_ LA FORME DE LA PARCELLE source : www.openstreetmap.org

10.2.1.2 FORMES PRINCIPALES DE LA GRANDE POSTE

Le plan de la grande poste présente 4 formes principales, octogone, les rectangles, les triangles isocèles, et les cercle

10.2.1.2.1 L'OCTOGONE

Le plan de la grande poste fait par les architectes Jules VOINOT et Marius TOUDOIRE un centre (caractéristique du plan néo-mauresque) qui est défini par le hall du public (fig17.), la forme du hall est un octogone de 8 cotés, l'agenaise de cette forme est déterminé par un cercle de 29m de diamètre et un carré. (Fig. 12).

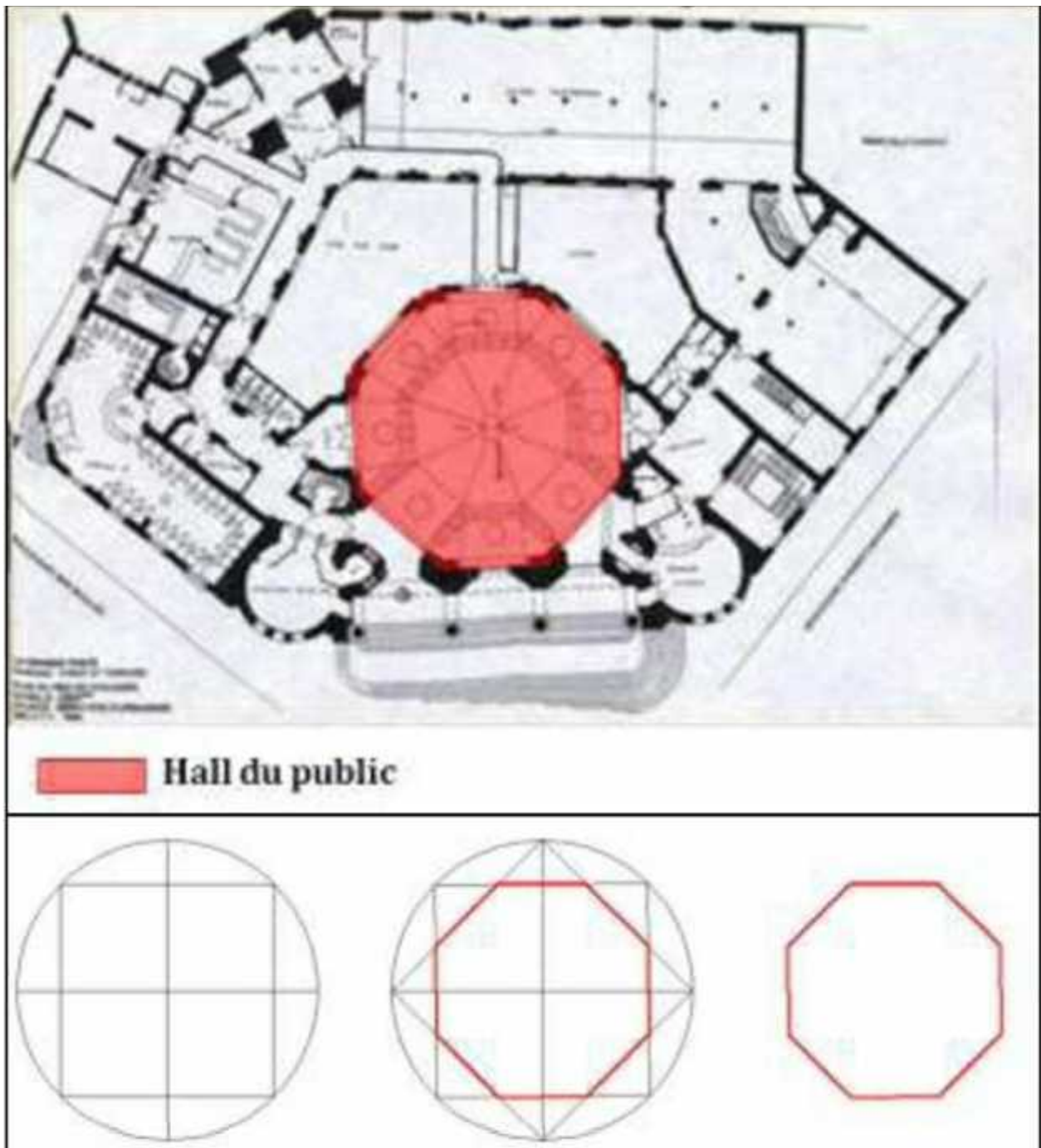


Fig. 12 : L'OCTOGONE _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

10.2.1.2.2 LES RECTANGLES

Il y a 4 rectangles devant le boulevard ASSELAH HOCINE et le boulevard KHMISTI MOHAMED, la relation entre chaque deux rectangles c'est la largeur.(fig. 13)

-Cette largeur c'est la distance entre la limite de la parcelle et le point d'intersection des carrés qui créent l'octogone du hall. (fig. 13)

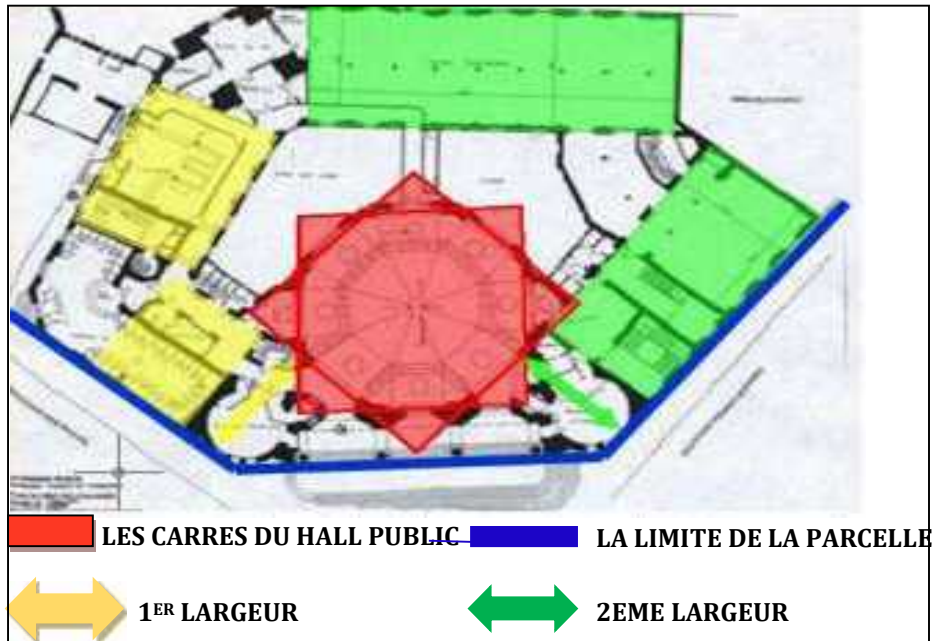


Fig. 13 _ LES RECTANGLES Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_ 2013-2014

10.2.1.2.3 TROIS TRIANGLES ISOCÈLE

Posé dans les angles pour relier les rectangles. (Fig.14.)

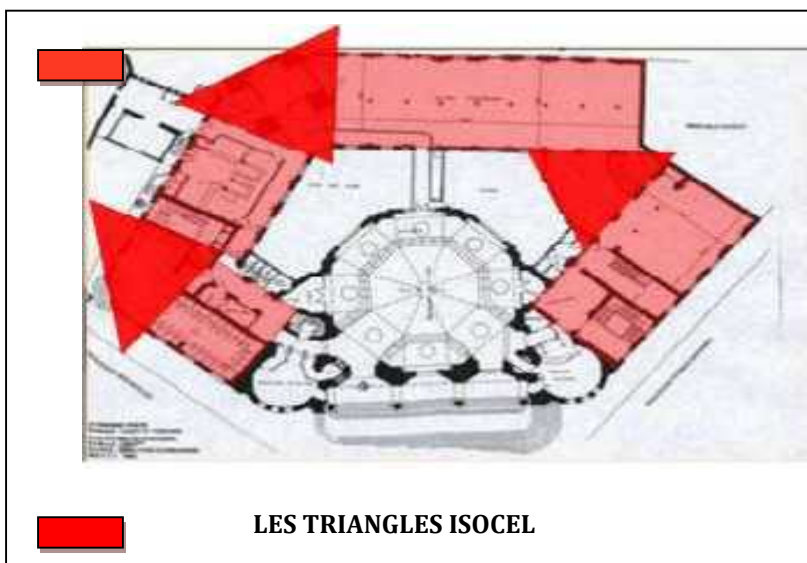


Fig.14_ TROIS TRIANGLES ISOCÈLE _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

10.2.1.2.4 LES CERCLES

Il y a 2 cercles, le diamètre de chaque cercle 7.20m, et cette diamètre est la largeur du carré qui a crée la forme du hall divisé sur 3. Le rôle de cette position est de marquer les angles et le changement de la direction. (fig. 15).

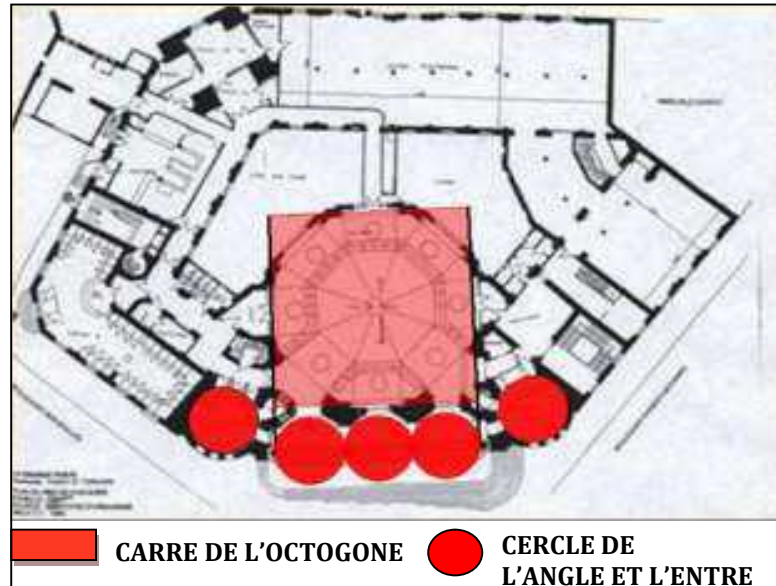


Fig. 15 LES CERCLES _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière_pmc_2013-2014

10.2.2 ANALYSE DE LA VOLUMETRIE

La volumétrie est constituée de deux formes qui sont lié entre eux. Le traitement est l'adaptation de ces formes avec la parcelle, l'assemblage de ces volumes donnent des deux volumes : le volume qui contour la limite de la parcelle et un volume centrale bien orienté, marqué ce dernier par une coupole. (fig 16)

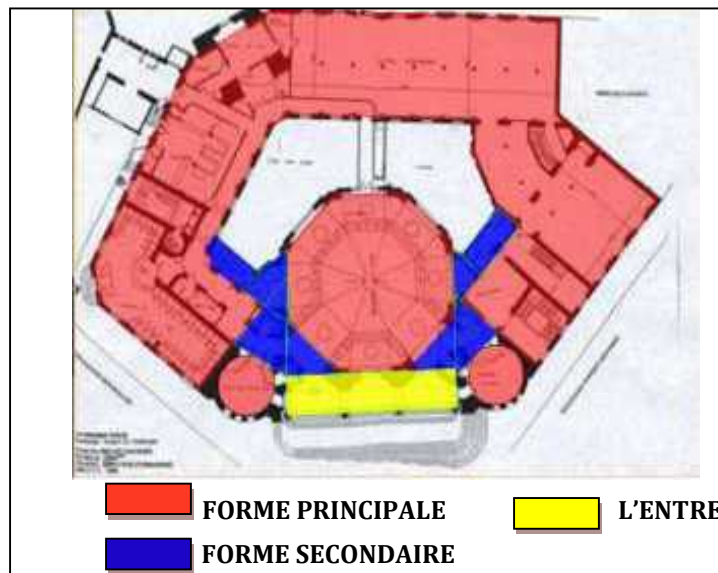


Fig.16 : les différents volumes _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Volumétrie

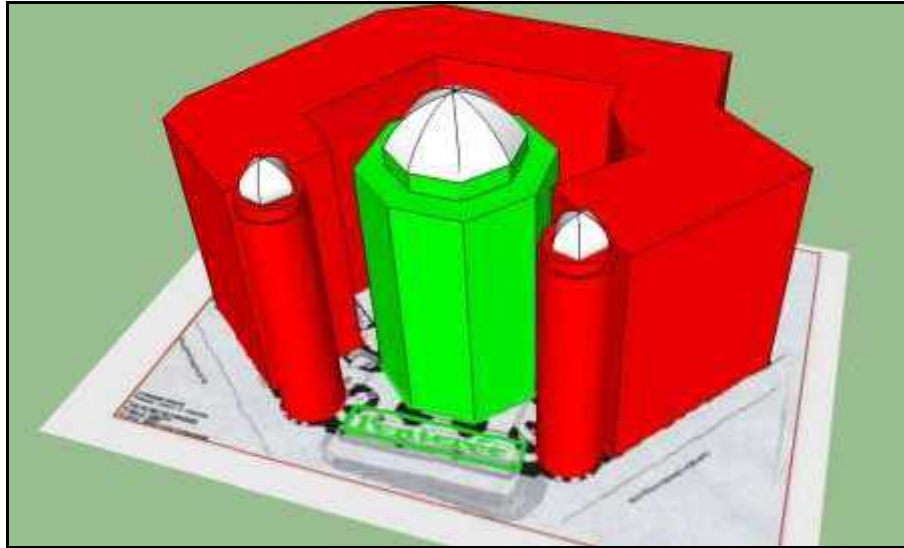


Fig. 17: Volumétrie_ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Finalement l'édifice est couvert par la façade pour avoir un volume uni.(fig.18)

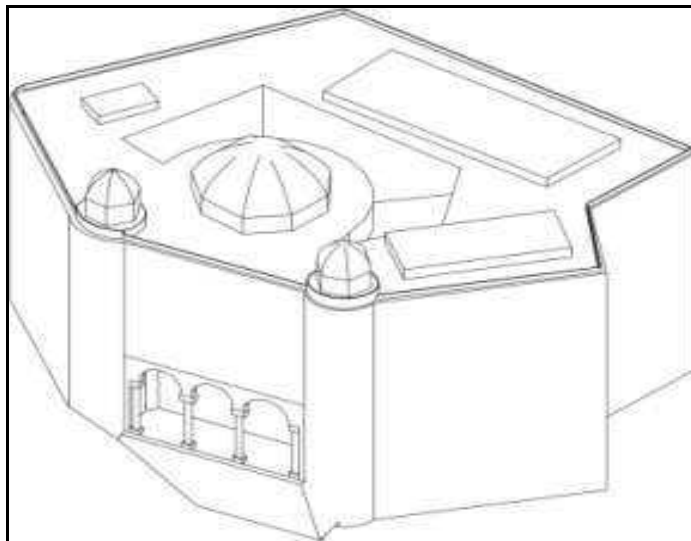


Fig. 18: le volume _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière_pmc_2013-2014

10.2.3 TRAITEMENT DES FAÇADES ET COMPOSITION DES OUVERTURES

10.2.3.1 TYPOLOGIE ET TRAITEMENT

TYPE DES OUVERTURES

- (fenêtres-portes) de forme rectangulaire
- (fenêtres-portes) de forme rectangulaire + arc au dessus
- les balcons.

Traitement des façades

il y a un logique de symétrie et de répétition du modules, le nombre de la répétition et (4, 6,8), le traitement de la façades d'entré différent par rapport aux traitement des autres façades, c'est pour marqué l'importance de l'entré (les arcades d'entré) mais il y a une relation entre les deux par la continuité du couronnement, la corniche et la répétition d'un module d'ouverture. Le nombre de répétition du module pour la façade d'entré est (3)

Type des modules

On a trois types du modules, (module 1) pour la façade d'entré, (module 2) pour les deux cylindre et (module 3) pour les autres façades. Le (module 2) est considéré comme un intermédiaire ou bien un élément de transition entre les deux traitements des façades.(fig.19)

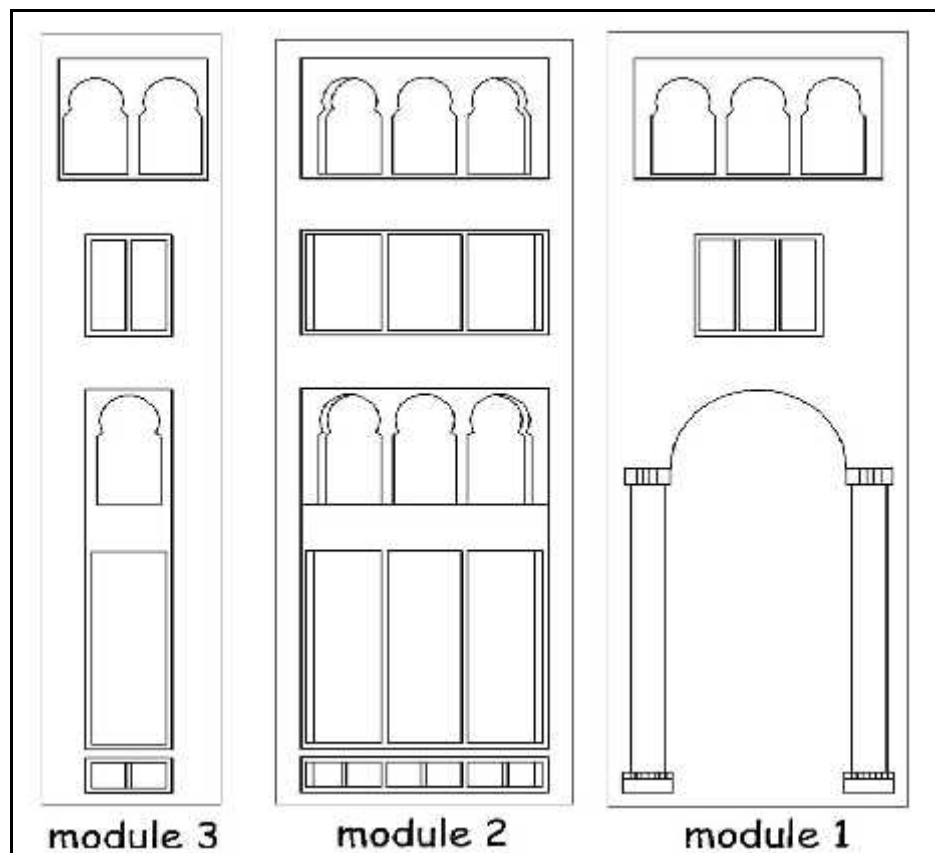


Fig. 19 : _les module de façades_Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

10.2.3.2 EFFET HORIZONTALE ET VERTICALE

_EFFETS HORIZONTALES

Les éléments qui donnent l'effet horizontal sont

- _ La corniche.
- _ Le couronnement
- _ La faïence sous le couronnement
- _ Les éléments de la séparation

_EFFET VERTICALE

La position et la répétitions du module et la dimension des ouvertures sur la façade

(La hauteur est grande par rapport à la largeur)

10.2.3.3 Les éléments architectoniques

_Les arcades

Pour l'entrée principale, l'arc adopté est de type outrepassé, on a 3 arcs construisent l'entrée principale, la distance entre deux colonne et 7.20 m, c'est le même diamètre de les 2 cercles d'angle, on a aussi des petits arcs dans les balcons. ((L'arc outrepassé ou arc en fer à cheval) est une arcade plus grand que le demi-cercle).

_Le couronnement

Posé dans toutes les façades pour relier ces derniers

Le couronnement est Constitué par :

- Quelques bandeaux de faïences vertes.
- Une série d'arcs outrepassés balustrade métallique ornée de motifs géométriques.
- Une corniche de tuiles vertes posées sur un corbeau en bois.
- Une rangée de merlons
- Et on trouve qu'il s'est influencé de la Casbah (l'architecture Ottomane)
- Là ou on trouve des pilotes inclinés pour supporter les charges des portes à faux

_Les chapiteaux

_Les chapiteaux d'extérieur

De hémisphère de gracieuses stalactites exécutées dans le marbre

_Les chapiteaux d'intérieur

Développé dans certains monuments arabes de Tlemcen, Cette configuration a été reproduite en Andalousie/ notamment dans le palais de l'Alhambra, mais aussi dans les édifices Marocains de l'époque Mérinide.



Fig.20: chapiteaux de l'Alhambra _ Source Google image



Fig.21 : les différents arcs de la grande poste_Source Google image et les auteurs

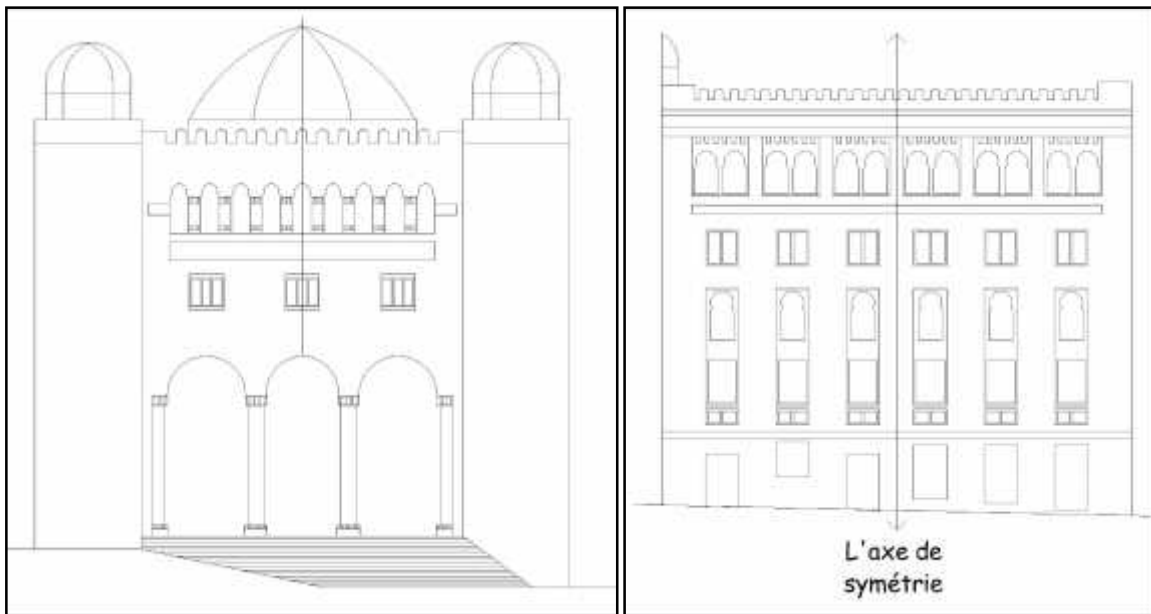


Fig.22: traitement des façades de la grande poste_Source les auteurs

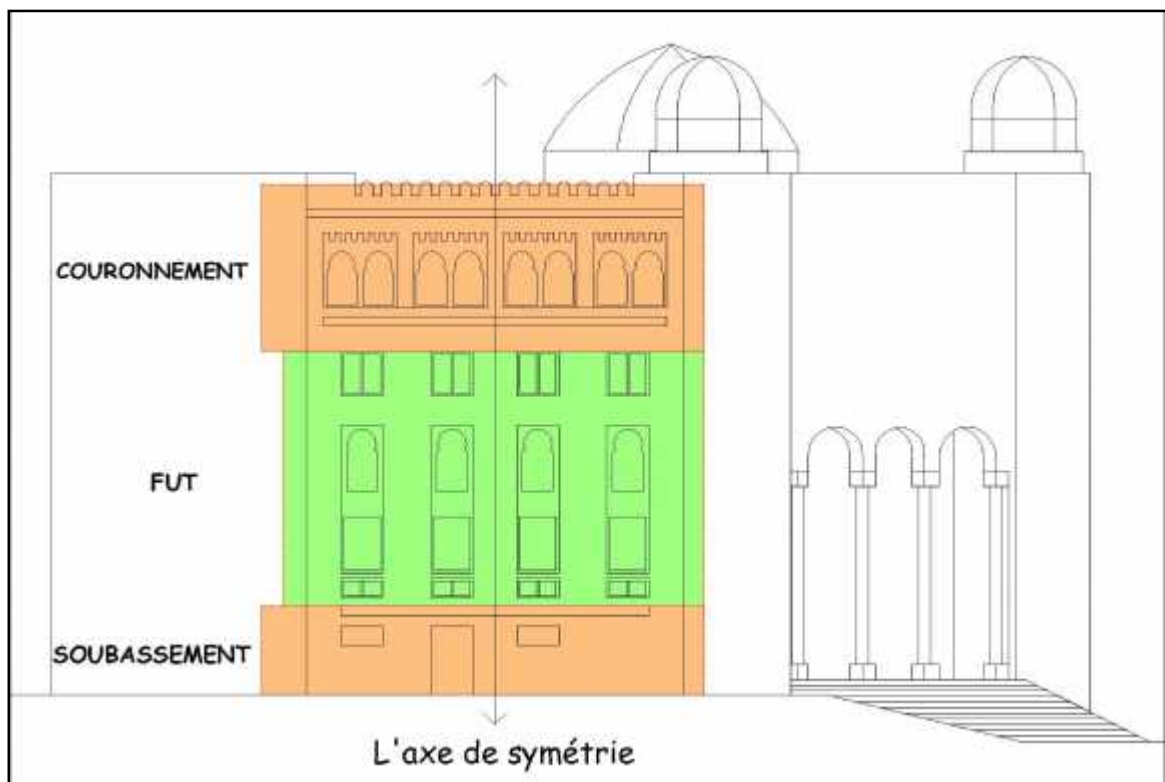


Fig.23 : Traitement des façades_ Source les auteurs

LA COUPOLE

La salle centrale est recouverte par une coupole dessinée sur un plan octogonal. A l'extérieur, cette coupole est divisée {intervalles réguliers (les nervures découpent la coupole en huit pans). les deux petites coupole (6) latérales qui cadrent le sommet des deux tours, sont aussi de forme octogonale. (fig24.)

« La charge émotionnelle et l'exotisme véhiculés par la coupole furent tels que les Architectes français réutilisèrent fréquemment cet élément architecturale et ce essentiellement en rapport avec qualité plastiques extérieures (couronnement de toiture) mais aussi pour ses qualités d'espace intérieure, comme c'est le cas de la grande poste, volume couvert très fortement centré. de manière générale, la coupole fonctionne comme un signe évoquant une image mentale orientaliste »

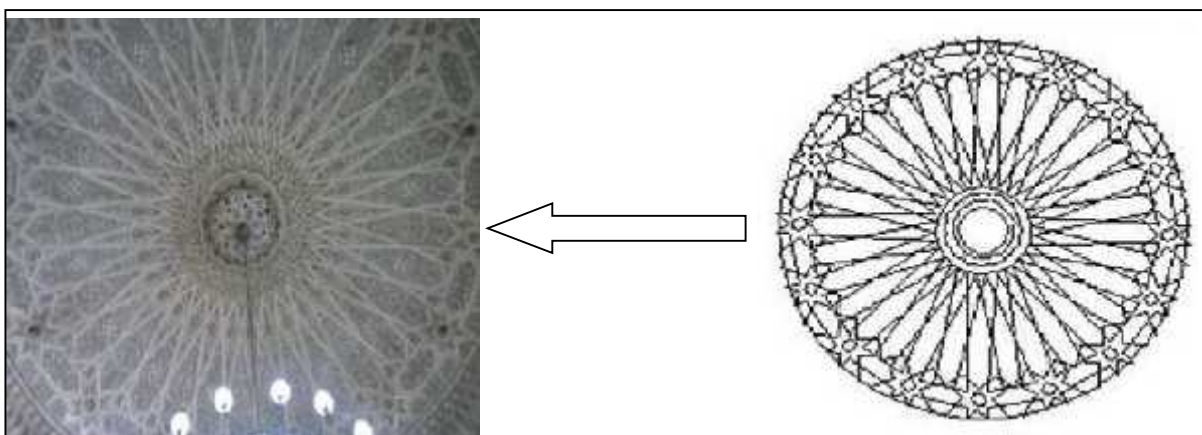


Fig.24 : La coupole de la grande poste_ Source Google image

10.2.4 LA DECORATION

L'ORNEMENTATION DES PAROIS INTÉRIEURE

Les parois intérieures présentent une ornementation raffinée développée selon un principe qui consiste à décomposer la surface en deux parties bien distinctes :

- un soubassement constitué d'une mosaïque de faïences polychromes.
- surmonté d'un décor de stuc finement.

LA CÉRAMIQUE

Elle est utilisée essentiellement pour revêtir les soubassements des murs intérieurs.

Les surfaces murales sont subdivisées selon un système fondé essentiellement sur deux éléments : les panneaux et les bandeaux, les panneaux fonctionnent comme des éléments de discontinuité, les bandeaux servent de liens garantissant la cohésion de l'ensemble.

Un panneau de faïences utilisant un décor floral basé sur la répétition des tiges et des palmes qui se développent dans une trame géométrique associant simultanément le cercle et le carré.

Un bandeau de carreau constitué de deux lignes superposées dont la première, la flore tient une place importante, alors que dans la seconde, qui marque une certaine limite avec le plâtre ciselé.



Fig.25 ; Décoration intérieure_ Source Google image

PIERRE COLLE

Le sol est couvert par une mosaïque composée de petites pièces de pierres colorées



Fig. 26 : Mosaïques entrelacs géométrique_ Source Google image

LE STUC

Le stuc ciselé occupe la majorité des surfaces dans la grande poste (les murs, les chapiteaux, encadrement des arcades et la coupole) mais il prit plusieurs formes décoratives



Fig.27 : L'ornementation intérieure de la grande poste_ Source Google image

Ces formes sont aussi souples que la fantaisie des ornemanistes.
Ca dépend de leur emplacement et l'effet qu'elles doivent reproduire

10.2.5 LES ELEMENTS DE REFERENCE

LA CASBAH D'ALGER

Les architectes qui ont conçues la Grande poste se sont inspirés de l'architecture Ottomane (la casbah d'Alger) et l'architecture Andalouse en utilisant ces éléments

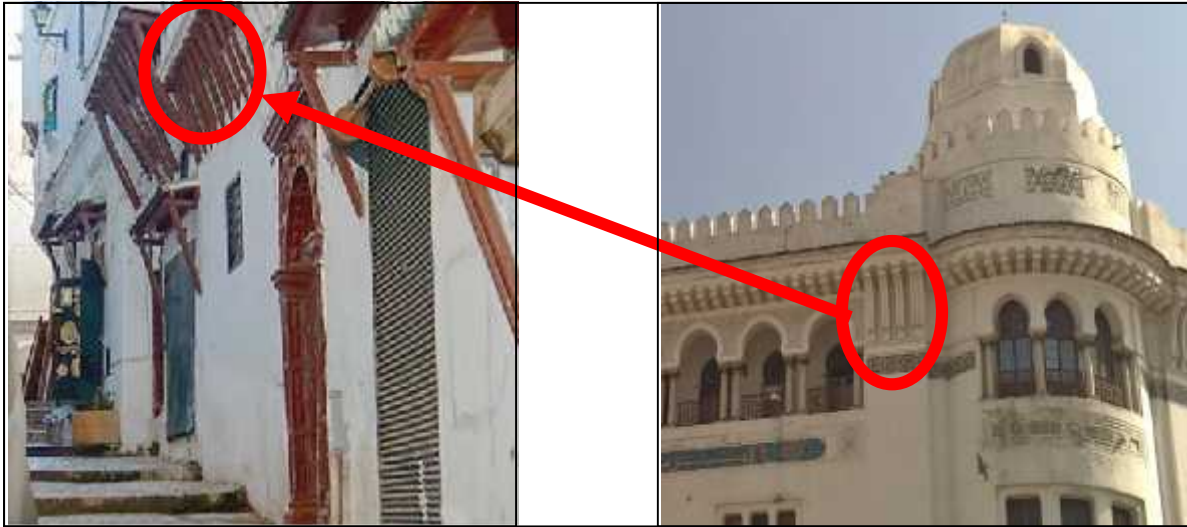


Fig.28: Le élément de référence (la grande poste –la casbah d'Alger) préparé a partir Google image

Les pîlotiers porteurs qui dans l'architecture ottomane étaient faites pour renforcer la structure des porte à faux, et qui ont été utilisé dans la façade de la grande poste pour marquer le ressourcement architecturale (donner une lecture)

Les chapiteaux de l'extérieur de grande poste sont à la même base géométrique des Chapiteaux qu'on trouve dans la mosquée d'Alhambra (architecture andalouse)

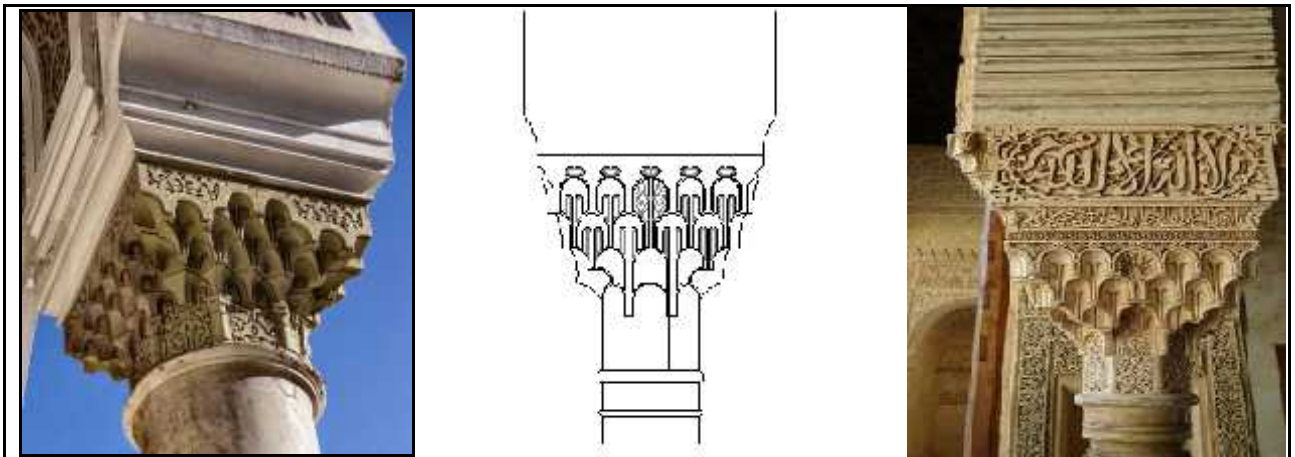


Fig.29_ Chapiteau intérieur de La mosquée d'Alhambra_ Source Google image

Et les chapiteaux d'intérieur sont d'origine Andalous, ou on les a trouvé dans la mosquée d'Alhambra (Avec le même concept géométrique)



Fig. 30 : Chapiteau intérieur de La mosquée d'Alhambra_ Source Google image

10.3 LES ELEMENTS RETENUS

Sur le plan

L'orientation de l'entrée vers la place publique pour mettre en relief l'équipement et renforcer la relation (équipement \Leftrightarrow place)

Un grand hall pour recevoir le public et puis faire la distribution vers les espaces

Sur le volume

-utiliser la verticalité dans la combinaison volumétrique

Sur la façade

- _ Utiliser la modulation
- _ Marquer les espaces importants par des éléments géométrique (ex: coupole, couronnement...)
- _ Utiliser l'horizontalité
- _ Traiter le soubassement, le fût et le couronnement pour avoir une finalité

11. ANALYSE D'EXEMPLE

D'après l'analyse de cet exemple on a schématisé en organigramme fonctionnel et spatiale son fonctionnement

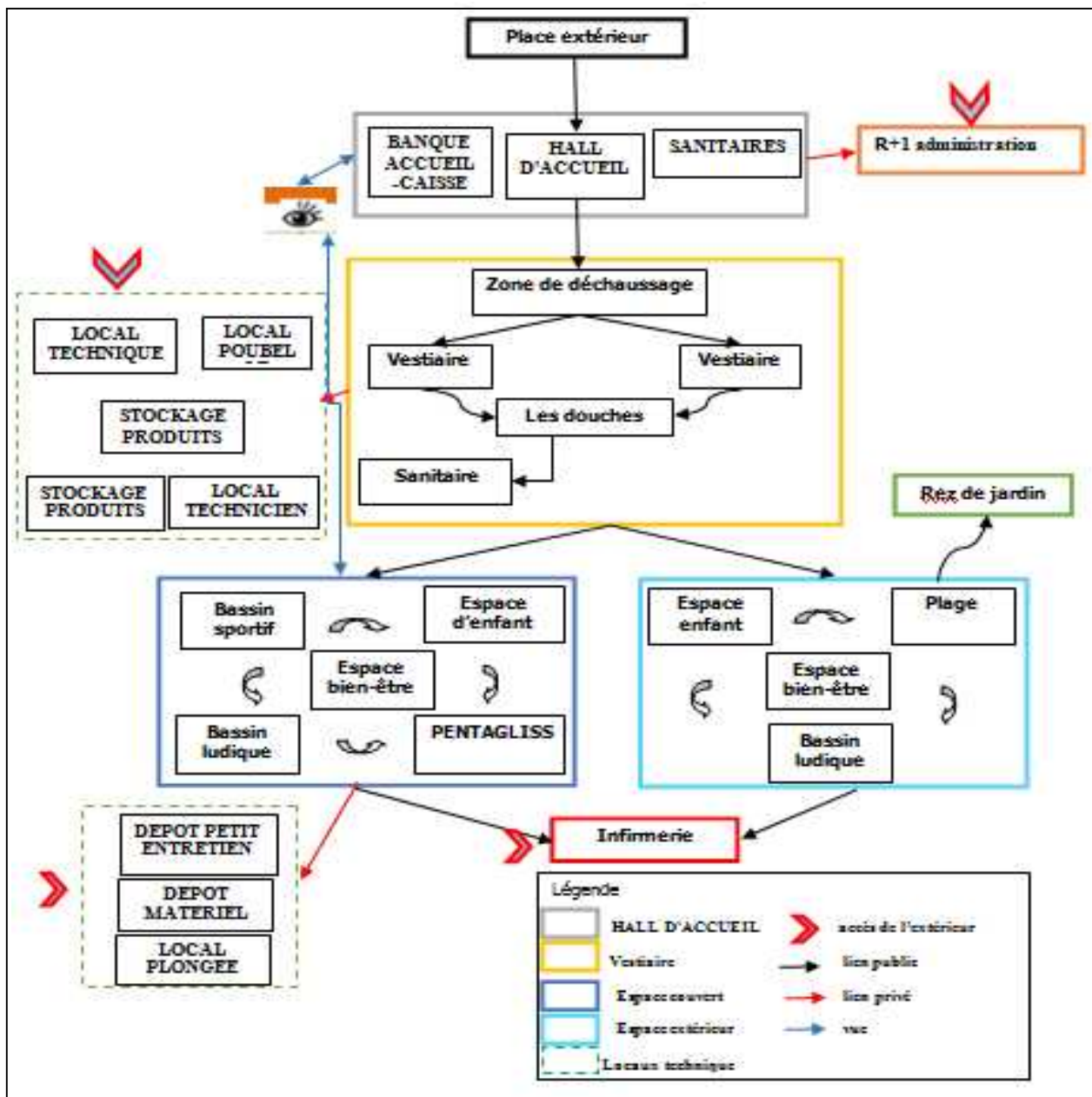


Fig.31 : Organigramme fonctionnel et spatiale du centre aquatique de Vendôme_source les auteurs

11. 1_CONCLUSION

Comme résultat on a résolu l'hierarchie des fonctions de l'extérieur vers l'intérieur et leur inter relation directe et indirecte, et le parcours des usagers travailleurs et publique reçus

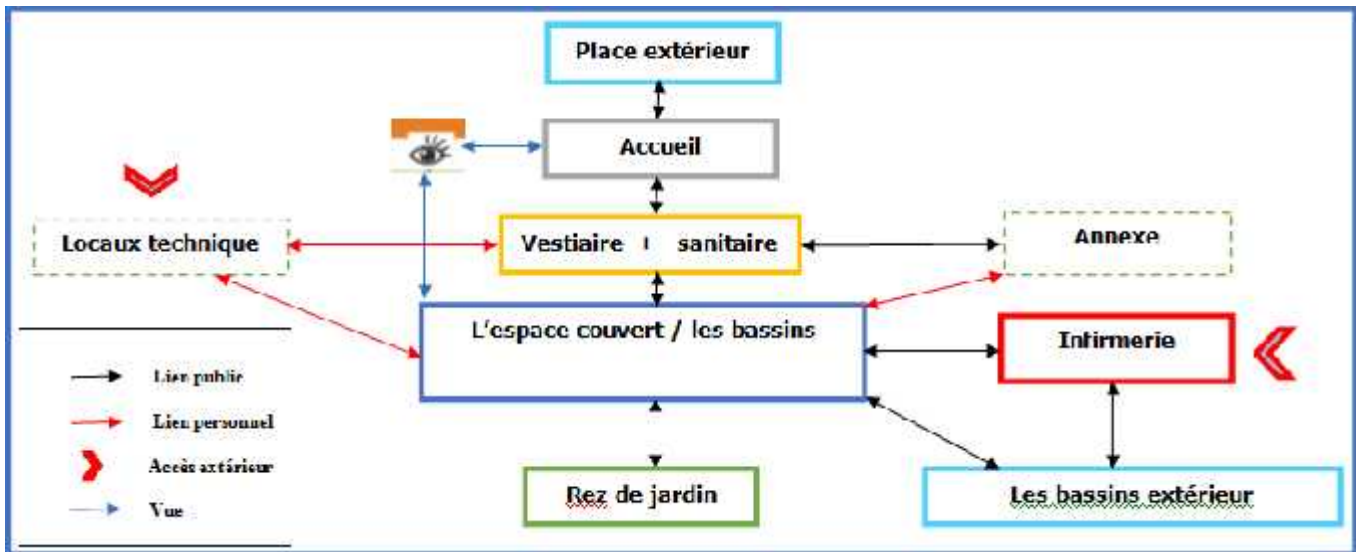


Fig.32 : Organigramme synthèse_ Source les auteurs

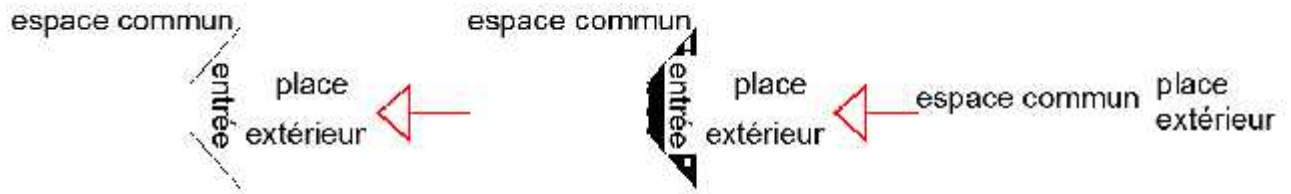
12. LE PROJET

12.1 GENESSE DE LA FORME

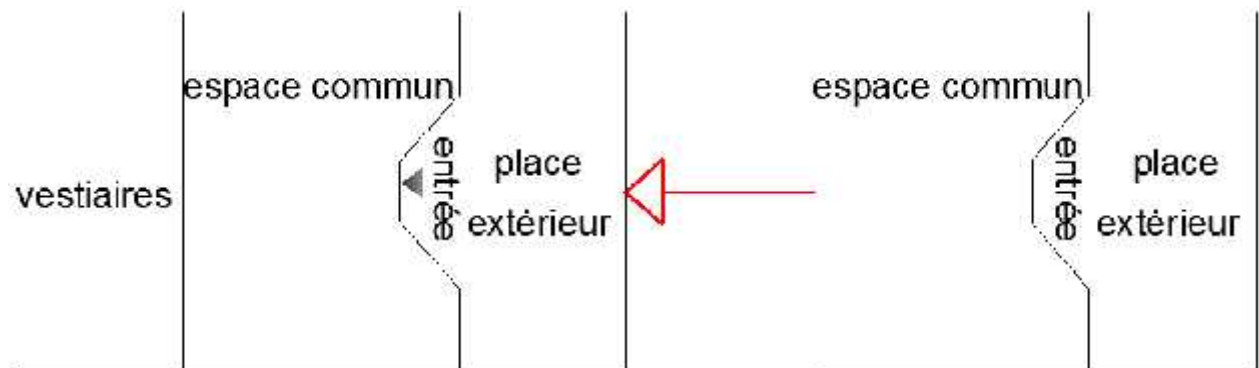
12.1.1 SUR PLAN (2D)

Forme du terrain rectangulaire donc la forme primaire est le rectangle qui va être répété dans la subdivision du terrain

Rectangle représentant la placette accolé avec le rectangle de l'unité commune (administration, infirmerie ...etc.) donc pour casser cette liaison linéaire on a insérer un trapèze qui mène vers l'hall d'accueil pour atteindre la convivialité de l'espace.

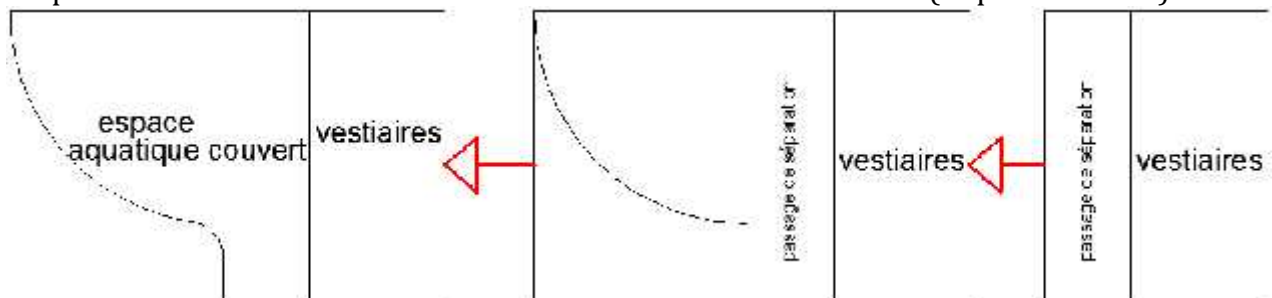


On a repris le rectangle d'unité commune pour l'unité de vestiaire en gardant la juxtaposition linéaire avec des percés de circulation intérieur dans les vestiaires.



Un autre rectangle à l'intérieur de l'espace couvert en relation avec l'unité de vestiaire, représente le passage intérieur et la séparation entre les 02 unités

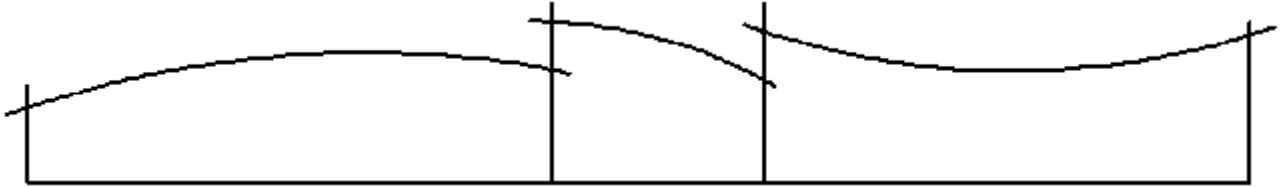
dans l'angle haut du rectangle à l'intérieur de l'espace aquatique couvert on a insérer le centre d'un cercle de R=100m dont son quart est gardé comme forme de l'espace couvert lié avec le rectangle dans l'autre extrémité, cela va donner une vue panoramique sur l'espace extérieur et donner une ambiance sans limites à l'intérieur (espace couvert)



12.1.2 VOLUMETRIE

Rapport environnementale:

- _ La forme de la toiture fluide différente aux formes existantes dans Son environnement.
- _ Notre projet sera le seul aqua parc à son échelle; donc il sera un point de convergence et d'articulation.
- _ Une identification facile par rapport son environnement.
- _ Forme fluide rappelle la dynamique des sportifs.
- _ Intégration avec l'environnement immédiat.



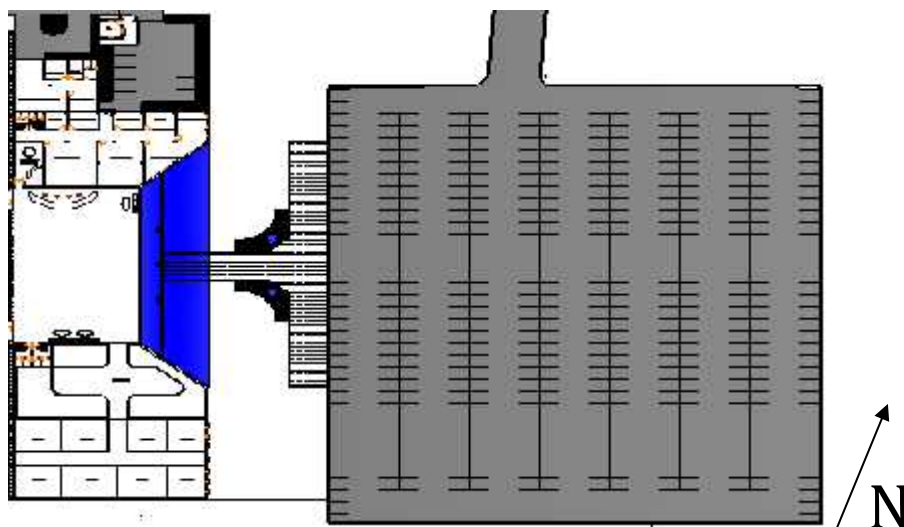
Rapport Typologique :

- _ Lecture de la fonction de chaque volume.
- _ Lecture des espaces intérieurs à travers la volumétrie.
- _ Forme accueillante (perception et attraction)
- _ Différence de niveau marqué par le changement de direction de la toiture est fait pour renforcer l'ensoleillement et la ventilation naturelle

12.2 Analyse du plan

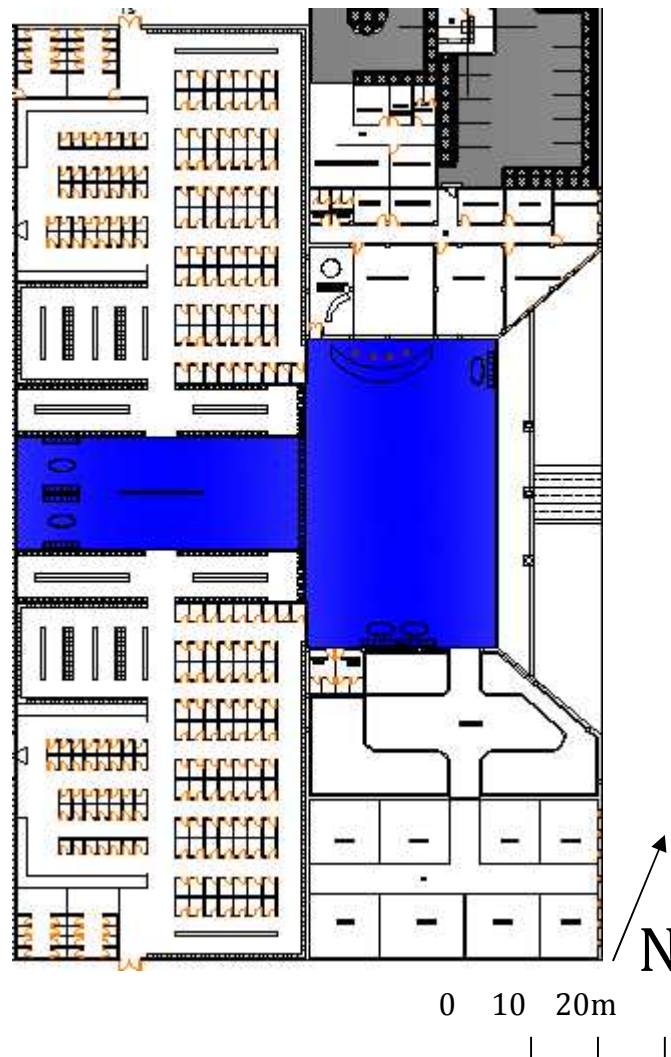
12.2.1 POSE DE FONCTIONS MERES

De la placette vers l'unité commune : passage et espace libre bien accueillant par le trapèze qui casse l'alignement pour agrandir l'espace d'accueil, cela a aidé en posant les fonctions de cette unité de côté et d'autre

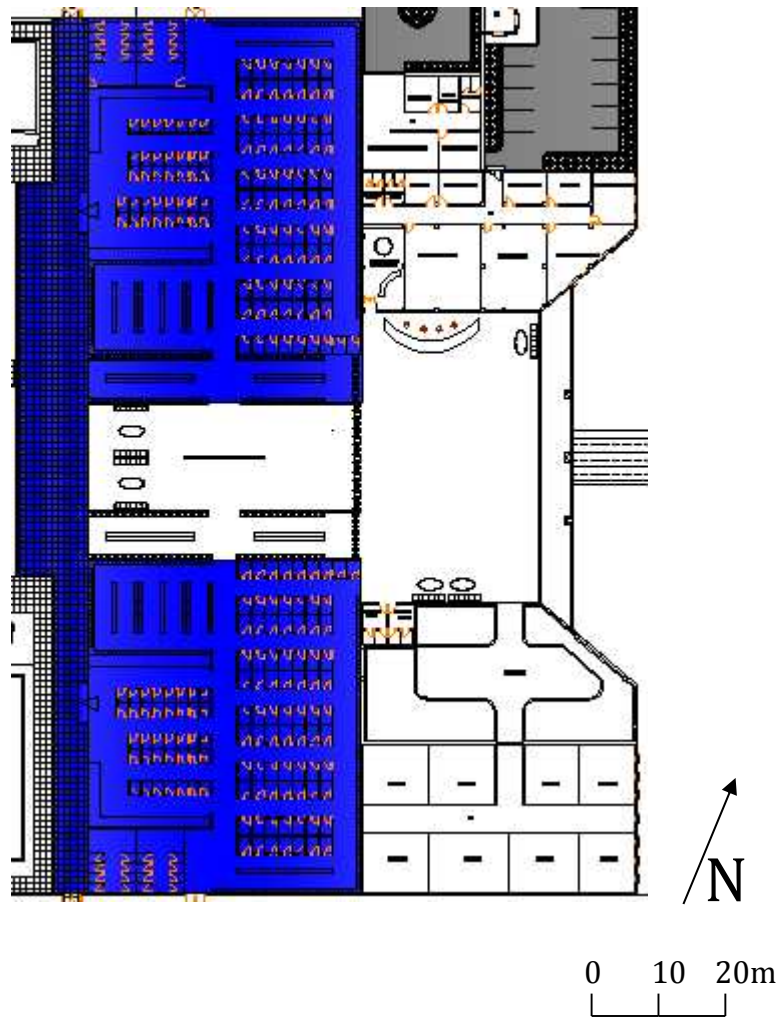


0 10 20m

Du l'unité commune vers l'espace vestiaire : passage directe qui contient des poste de contrôle tickets mène aux vestiaires avec une continuité visuelle directe vers l'espace couvert

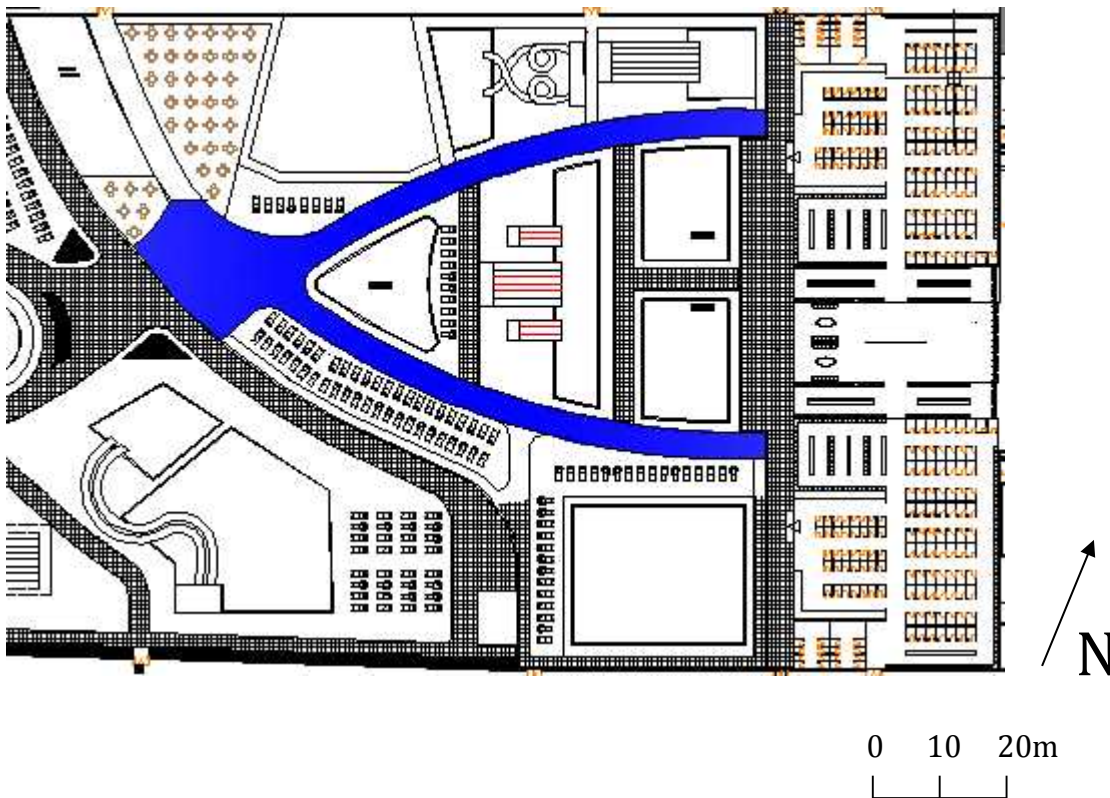


Du l'unité de vestiaires a l'espace aquatique couvert : deux passage en symétrie de part et d'autre pour hommes et femmes donnent vers l'espace couvert en liaison avec un passage transitoire de 8m de largeur pour un regroupement femme/homme a l'intérieur avec une vue panoramique aux bassins



A l'intérieur de l'espace couvert : le centre du l'espace avec une forme de flashe qui dirige vers la sortie a l'espace extérieur, cela nous a aidé a élaborer deux espace de circulation intérieur majors fluide.

Ces deux passages major délimitent d'un cote un espace réservé aux adultes, le milieu au enfant, et l'autre coté contient le bassin semi olympique et l'espace de bien être.



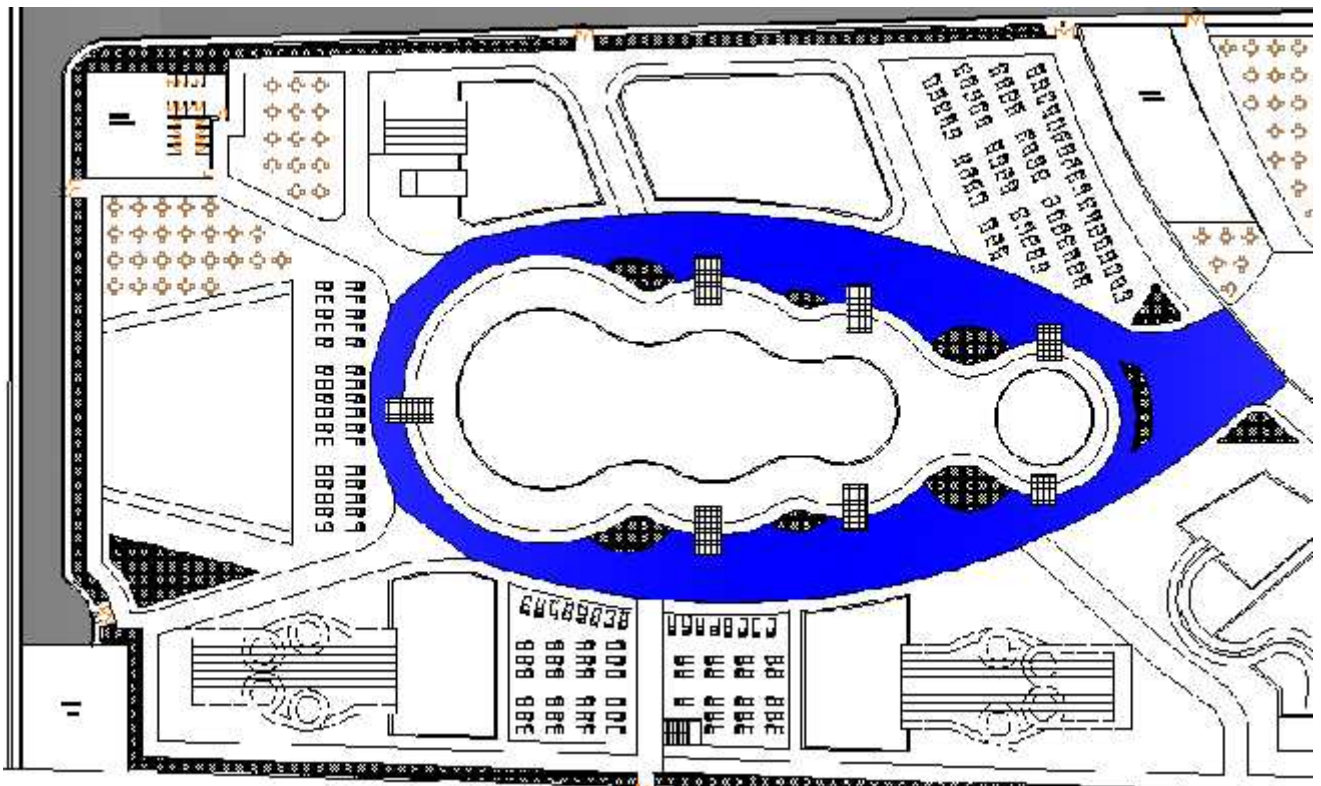
Du l'espace couvert a l'extérieur :

La flèche de l'espace centrale de l'espace couvert avec l'intersection des espaces majors guide a une sortie en baie vitrée pour garder la vue panoramique, a coté de sortie on a positionné l'espace restauration en double niveaux avec une terrasse qui garde une vue intérieur/extérieur

A l'espace extérieur :

Le noyau de départ des parcours majors a l'extérieur est le même de ceux de l'intérieur, mais avec des circuits en double sens de direction il s'ouvre a l'intérieur et se referme en pointe vers la plage artificielle, dans cette espace intérieur on trouve un bassin de forme quelconque délimité par une rivière de même forme

Cette rivière est traverser par des passerelles qui relie le bassin quiconque avec les espaces de circulation



Cette disposition centrale nous a aider a mettre les fonctions mères de cote et d'autre, les espaces réservé aux enfants et l'espace de bien être a droite , et a gauche les espaces réservés aux adultes

La fin de fluidité des chemins major mène vers la plage artificielle et le coin de restauration au fond, représentant un espace qui englobe les deux tranches d'âges

Normes de sécurité :

La périphérie de l'espace extérieur est doté d'une voie mécanique percées par des issues de secours (09 IS) même chose pour l'intérieur avec des issues de secours de part d'autre (05 IS) et un autre pour chaque vestiaire et aussi pour le galerie , et un poste de surveillance pour la protection civile qui prend l'angle au fond du site avec accès rapide a la voie mécanique

12.3 PARTIE STRUCTURE + Toiture ET LES MATERIAUX

Pour la structure on a opté a utiliser la structure métallique et la structure de toiture en tridimensionnel

Cette dernière est faite pour crée un espace couvert qui presente pas d'effet de renfermement et pour soutenir la toiture ondulée fluide

Pour garder la continuité visuelle entre l'intérieur et l'extérieur on a utilisé un traitement de façades en baie vitrée, et pour la toiture on a utilisé les matériaux ETFE

Structure de la toiture :

La distance entre les 02 nappes est de 1/16 m de porté

La logique formelle de la toiture :

Première partie : poutre en arc d'angle concave dont les extrémités sont de 23m et 25 m et le sommet inferieure a 17m, une répétition de cet arc tout au long des 97m de largeur

Deuxième partie : poutre en arc d'angle convexe contradictoire a la première dont l'extrémité est de 26m, et l'autre de 17m, une répétition de cet arc tout au long des 97m de largeur

Troisième partie : poutre en arc d'angle convexe dont l'extrémité basse 12m , et l'autre de 17m , avec un sommet supérieur au milieu de 20 m , mais le principe de répétition ce fait sur deux appuis , le premier fixe rectiligne et l'autre amovible avec des distances de 10 m selon les poteaux et sa porté se diminue a fur et a mesure en arrivant a la dernière poutre rectiligne, tout ces appuis amovible démarre d'un seul point (sommet)

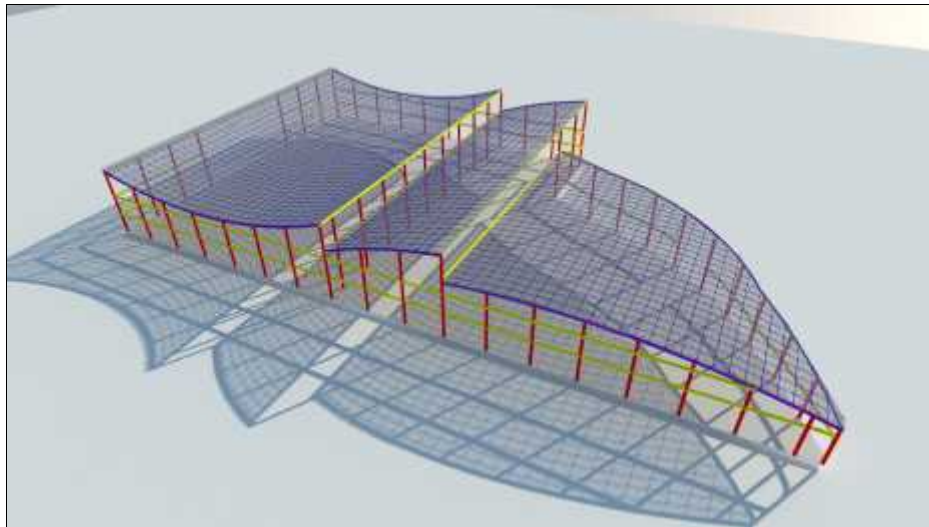


Fig.33_ la structure de notre projet _ Source par les auteurs.

Structure Verticale :

Les poteaux qui sont répartis selon la longueur du projet sont métallique simple et ceux qui sont utilisé dans la largeur du projet son en tridimensionnelle et cette déférence est faite car les poutres sont en tridimensionnelle donc présence de deux effort selon la largeur, alors l'utilisation de cette typologie de poteaux est nécessaire.



Fig.34 : Poteaux tridimensionnel -Source Google image

12.3.1 LA STRUCTURE TRIDIMENSIONNELLE

La structure Tridimensionnelle est une solution architectonique avec des qualités très différenciées en ce qui concerne un autre type de structures.

Cette catégorie de charpente est appropriée aussi bien pour des petits auvents décoratifs pour son esthétique que pour des constructions de grandes portées pour sa grande résistance.



Fig.35 : Modèle structure tridimensionnel-Source Google image

12.3.1.1 LES CONSTITUANTS DE LA STRUCTURE

SYSTEME A DOUBLE COURBURE (DOUBLE NAPPES)

Permettent d'atteindre des portées dépassent les 50m.

EPAISSEUR DE NAPPE

La distance entre nappes hautes et basses est là aussi libre. On préférera souvent une hauteur égale à un demi-module pour des raisons architecturales, Suivant l'ordre la distance entre les deux nappes soit égale à $1/16^{\text{ème}}$ de la portée. Lorsque les charges sont anormalement élevées, par exemple charge de neige en altitude, l'épaisseur de nappe devra être augmentée.

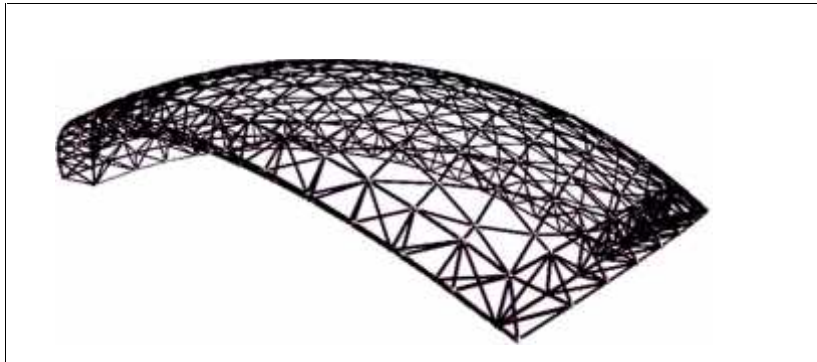


Fig.36 : Modèle de composition de deux nappes-source Google image

12.3.2 Définition de l' E.T.F.E:

L' E.T.F.E L'Ethylene tetra fluoro ethylene est un nouveau matériau offrant une alternative intéressante aux techniques d'architecture, l'ETFE est utilisé notamment pour réaliser des couvertures ou des façades transparentes avec un design et des caractéristiques techniques et environnementales exceptionnelles.

Le choix de ce matériau est basé sur ses caractéristiques techniques qui sont:

- _ Densité 1.7 (plus léger)
- _ L'efficacité de transmission de lumière
- _ Le cout moins cher
- _ La résistance au feu
- _ Il est capable de supporter 400 fois sons poids
- _ A par sa transparence qui dépasse les 90% et Sa possibilité de filtré les rayons UV et IR
- _ Un matériau durable et 100% recyclable et de nombreux composants sont produits à partir de matières recyclées.

L'**E.T.F.E** contient du Fluor, c'est une substance qui éteint les flammes, le fluor empêche qu'il ait assez d'oxygène pour entretenir le feu



Fig.37 : Model ETFE –Source Google image

12.4_ CONFORT VISUEL :

L'ambiance visuelle est un critère important pour ce type de bâtiment de par le confort d'usage exigé.

Un éclairage naturel est une qualité visuelle générée par l'éclairage satisfaisant et limitant tout Éblouissement.

Eclairer naturellement un bâtiment est plus qu'une solution technique à un problème d'efficacité énergétique ou bien même d'une solution esthétique d'intégration à l'architecture.

12.4.1_C'est Quoi La lumière ?

La lumière est une forme d'énergie, tout comme l'électricité ou la chaleur. Elle est composée de minuscules particules que l'on appelle photons et se déplace sous forme d'onde. La lumière est en fait générée par les vibrations des électrons dans les atomes. Il s'agit donc d'un mélange d'ondes électriques et magnétiques : on dit que la lumière est une onde électromagnétique.

12.4.2 _ Le confort visuel et ses paramètres :

Le confort visuel est une impression subjective liée à la quantité, à la distribution et à la qualité de lumière



Fig.38 : Espace avec confort visuel _ Source Google images

12.4.3_ la distribution lumineuse :

L'étude de la distribution de la lumière naturelle du point de vue du confort visuel consiste à trouver un éclairage ni excessif ni trop faible, qui permette une bonne perception des objets et des couleurs dans une ambiance agréable.



Fig.39 : La distribution lumineuse _ Source Google images

12.4.4_ Le confort visuel peut être interprété suivant différents critères :

Valorisation de l'éclairage naturel en évitant les éblouissements, l'éblouissement peut être provoqué soit :

- par la vue directe du soleil,
- par une luminance excessive du ciel vu par les fenêtres (éblouissement direct)
- par des parois très réfléchissantes (éblouissement indirect) qui provoquent des contrastes -trop élevés par rapport aux surfaces avoisinantes.
- Favoriser l'éclairage naturel : car il est le mieux adapté à l'œil humain et permet de
- limiter les consommations énergétiques relatives à l'éclairage.
- Optimisation de l'éclairage artificiel
- Qualité de l'éclairage artificiel : la qualité de l'éclairage artificiel est évaluée par rapport
- au niveau d'éclairement, et à l'indice de rendu des couleurs.
- Facilite d'entretien : possibilité de remplacer des luminaires en période d'ouverture de l'équipement.

12.4.5 Solutions Proposées pour notre projet :

Les dispositifs architecturaux et équipements solaires proposés Afin de répondre au mieux aux différents objectifs environnementaux et concernant notamment le travail sur la lumière naturelle,

On a proposé en base les prestations ou dispositifs suivants :

Mise en place de baies vitrées de l'espace aquatique couvert en retrait de la façade qui donne sur l'espace ouvert (à l'ouest), avec des protections solaires créées par le prolongement de la toiture légère en ETFE, afin de minimiser la pénétration du rayonnement en été pendant la période la plus chaude. (fig.44)

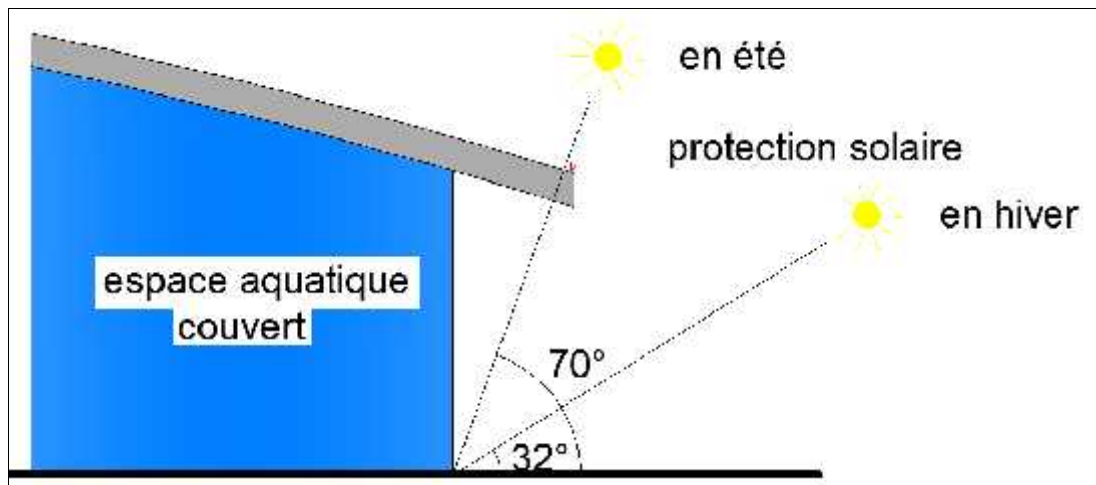


Fig. 40 : solution pour éviter l'éblouissement _ Source par les auteurs

Utilisation de la couverture en ETFE comme Solution esthétique pour l'optimisation de la lumière naturelle dans notre équipement car :

L'ETFE Quant à lui est transparent à 95% et laisse entrer plus d'ultra violets, qui sont extrêmement importants pour la bonne croissance des plantes, ainsi que les infrarouges. Les ultra violets combattent les infestations de champignons, de bactéries et de virus

L'ETFE laisse pénétrer plus d'énergie radiante du soleil que le verre ou les plastiques

Donc les ouvertures zénithal vont être dirigé par un 'remote contrôle', avec n'importe quelle forme voulu suivant sa structure bien sure, cette ouverture sera contrôlé a voir le parcours solaire, les moments ou l'éblouissement sera élevé on ferme cette ouverture par le 'remote' et ainsi de suite pour bénéficier de l'éclairage naturelle et l'ensoleillement en même temps, Chaque poutre tridimensionnel en périphérie sera doté en éclairage artificiel, et ceux du milieu ouverte au besoin en utilisant la forme de l'ETFE.

12.5. DETAIL D'AMENAGEMENT

Nous avons veillé a ce que les espaces extérieurs soit assez visibles tout en leur assurant une relative intimité par l'usage du couvert végétal et les jeux des niveaux entre espace de circulation piétonne et espaces de jeux.



Fig.41 : les traits des coupe A-A et B-B (différence des niveaux) _ Source par les auteurs

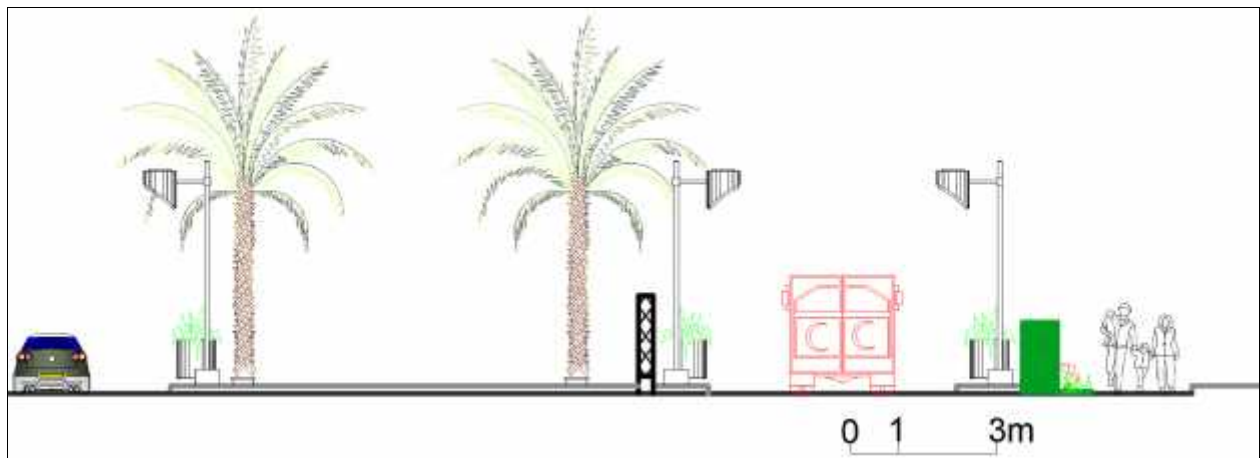


Fig.42 : coupe A-A _ Source par les auteurs

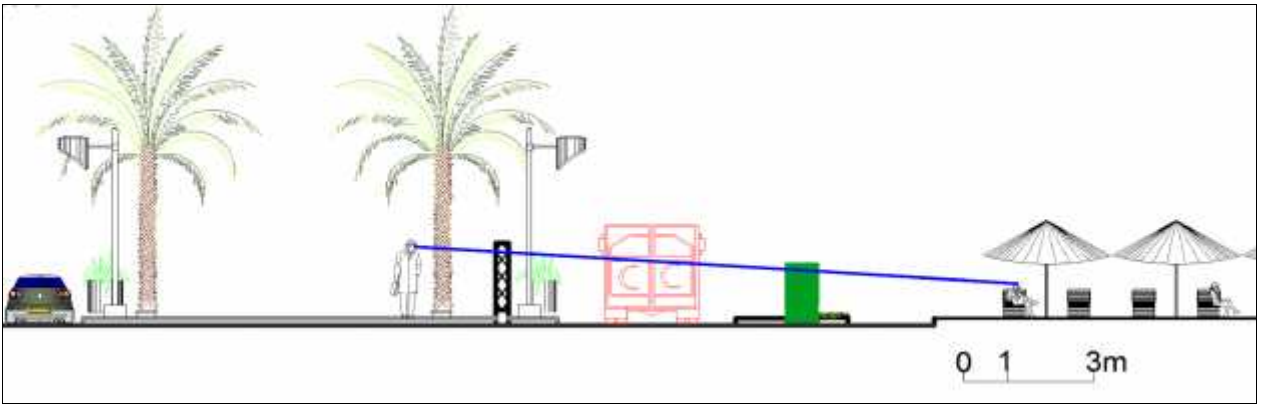


Fig.43: coupe B-B _ Source par les auteurs

13. CONCLUSION

Un projet avant d'être un dessin , est un processus c'est-à-dire un travail de réflexion baser sur la recherche des réponses d'un ensemble de contrainte lié a l'urbanisme , au site et au Programme , ce qui veut dire qu'il est difficile de les dissocier car l'ensemble constituent l'acte de création.

En effet, tout au long de cette année nous avons essayé de trouver la solution au nos problématique qui touche le domaine du tourisme national et familiale et cela par l'intégration d'un projet presque négligé en Algérie.

Pour nous il fallait penser ce processus de formulation du projet, de l'art et non pas de solution technique, en donnant identité a notre projet par un ressourcement du patrimoine local.

Si on avait dit que l'homme a besoin de vivre longtemps, on aura dit l'architecte car il a besoin de se sensibiliser avec le territoire, la lumière, la ville, les proportions, la transparence, et l'être humain

Nous avons appris base, et rajoutant l'extraction des éléments de l'architecture néo mauresque et les insérer dans un projet qui appeler moderne

Cette intervention dans la ZET Ain Hammadi par la conception d'un AQUA PARC est très importante sur le plan local du développement du tourisme nationale et familiale et de loisirs en donnant vie a ce type de projet

L'expérimentation que nous avons vécue est très importante pour nous et particulièrement grâce aux échanges des informations et enseignement avec nos professeurs dans la mesure où elle nous a permis l'apprentissage d'une approche méthodologique pour la conception architecturale d'un projet.

LISTES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Merdaci soumia , chenait Meriem , Bechou raouia, conception d'un musée d'art moderne (ZET la fontaine Ain benian - Alger) Mémoire de fin d'étude architecture soutenu en juin 2014, institut d'architecture Blida

2- Mlle dine hadjira , Mlle aradje Amina, aménagement d'un village touristique (ZET colonel Abbas – Tipasa)Mémoire de fin d'étude architecture soutenu en juin 2014, institut d'architecture Blida

3-SDAT 2025 (Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme).

4-Plan d'Aménagement Touristique (PAT)ZEST Ain- Hammadi Commune d'El Marsa sogreah Algérie –SGA-000348– Phase 2Rev1.

MOTEUR DE RECHERCHE

-www.google.com

-Google earth

-www.4shared.com

Listes des figures

Fig. 1 : tableaux des actions

Fig.2 :L'autoroute Est-Ouest_ source Google image

Fig.3 ; Le centrale électrique de Hadjret Ennous Tipaza_ source Google image

Fig. 4_ vue sur le site image prise par les auteurs

Fig. 5_ vue sur le site image prise par les auteurs

Fig.6 _ Vue aérienne sur le centre aquatique de Vendôme _ source Google image

Fig.7_ l'environnement de centre aquatique de Vendôme préparé à partir Google earth

Fig.8_ les espaces intérieur_ Source Google image

Fig. 9 : Le paysage avec la Grande Poste d'Alger Source [httpwww.alger26mars1962.fr](http://www.alger26mars1962.fr)

Fig. 10 : Le paysage sans la Grande Poste d'Alger Source [httpwww.alger26mars1962.fr](http://www.alger26mars1962.fr).

Fig.11_la grande poste d'Alger _ Source .www.algerie1.com

Fig. 12 : L'OCTOGONE _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Fig. 13 _ LES RECTANGLES Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Fig.14_ TROIS TRIANGLES ISOCÈLE _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Fig. 15 LES CERCLES _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière_pmc_2013-2014

Fig.16 : les différents volumes _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Fig. 17: Volumétrie_ Source : mémoire de fin d'étude gare routière _pmc_2013-2014

Fig. 18: le volume _ Source : mémoire de fin d'étude gare routière_pmc_2013-2014

Fig. 19 : _les module de façades_Source : mémoire de fin d'étude gare routière_pmc_2013-2014

Fig. 20: chapiteaux de l'Alhambra _ Source Google image

Fig.21 : les différents arcs de la grande poste_ Source Google image et les auteurs
 Fig.22: traitement des façades de la grande poste_ Source les auteurs
 Fig.23 : Traitement des façades_ Source les auteurs
 Fig.24 : La coupole de la grande poste_ Source Google image
 Fig.25 ; Décoration intérieure_ Source Google image
 Fig. 26 : Mosaïques entrelacs géométrique_ Source Google image
 Fig.27 : L'ornementation intérieure de la grande poste_ Source Google image
 Fig.28: Le élément de référence (la grande poste –la casbah d'Alger) préparé a partir Google image
 Fig.29_Chapiteau intérieur de La mosquée d'Alhambra_ Source Google image
 Fig. 30 : Chapiteau intérieur de La mosquée d'Alhambra_ Source Google image
 Fig.31 : Organigramme fonctionnel et spatiale du centre aquatique de Vendôme_source les auteurs
 Fig.32 : Organigramme synthèse_ Source les auteurs
 Fig.33_ la structure de notre projet _ Source par les auteurs.
 Fig.34 : Poteaux tridimensionnel -Source Google image
 Fig.35 : Modèle structure tridimensionnel-Source Google image
 Fig.36 : Modèle de composition de deux nappes-source Google image
 Fig.37 : Model ETFE –Source Google image
 Fig.38 : Espace avec confort visuel _ Source Google images
 Fig.39 : La distribution lumineuse _ Source Google images
 Fig. 40 : solution pour éviter l'éblouissement _ Source par les auteurs
 Fig.41 : les traits des coupe A-A et B-B (différence des niveaux) _ Source par les auteurs
 Fig.42 : coupe A-A _ Source par les auteurs
 Fig.43: coupe B-B _ Source par les auteurs

LISTE DES CARTES

-Carte 1 _ Vue aérienne de la ZET Ain-Hammadi et ses limites. Carte préparée à partir d'une image satellite Google Earth.
 -Carte 2 _ Le contenu existant dans le site. La ZEST Ain-Hammadi et ses limites. Carte préparée à partir d'une image satellite Google Earth.
 -Carte 3_la zone aménageable _source (PAT) Ain Hammadi
 -Carte 4_plan des lots_ source (PAT) ZEST Ain-Hammadi
 -Carte 5_paln de circulation_ source (PAT) Ain Hammadi
 _ Carte 6_ L'esquisse préliminaire du projet
 _ Carte 7_ SITUATION GEOGRAPHIQUE de la grande poste_ Source : www.openstreetmap.org
 _ Carte 8_ LA FORME DE LA PARCELLE source : www.openstreetmap.org
 _ Carte 9_ LA FORME DE LA PARCELLE source : www.openstreetmap.org

LISTE DES TABLEAUX

-Tableau 1 : programme du centre aquatique de Vendôme
 -Tableau 2 : programme de notre projet

14 _ ANNEXES